



L'AFRIQUE DU SUD : PUISSANCE CONTINENTALE ?

Mémoire de géopolitique

du chef de bataillon Philippe BOCCON-LIAUDET

dans le cadre du séminaire « Géopolitique de l'Afrique »

Directeur : Monsieur Bernard LUGAN

Mars 2007

FICHE DOCUMENTAIRE

1. L'Afrique du Sud : puissance continentale ?
2. 2007_memoire_geop_Afrique du Sud_Boccon Liaudet
3. Chef de bataillon, armée de Terre, BOCCON-LIAUDET Philippe, France
4. 12 mars 2007
5. Division D – groupe D4
6. Mémoire de géopolitique
7. Si la puissance relative de l'Afrique du Sud en termes régional et continental n'est pas véritablement contestée, sa liberté d'action sur la scène internationale n'en reste pas moins entièrement contrainte par les obligations que lui impose sa gestion intérieure. L'imbrication de la politique intérieure et de la politique étrangère du pays, accentuée par les limites que la première impose à la seconde, ne doit pas être sous-évaluée. En effet, elle constitue, et constituera de plus en plus, un facteur déterminant dans la définition de la nature du pouvoir exercé par l'Afrique du Sud et dans sa capacité à devenir un véritable pôle de puissance sur le continent et au-delà. Il apparaît donc que la politique de puissance sud-africaine, écartelée entre une hégémonie régionale et le postulat d'un leadership continental d'un côté, et ses capacités réelles ou à venir de l'autre, ne doit pas être surestimée.
8. Afrique du Sud, Puissance, Renaissance africaine, Thabo Mbeki, SADC.

L'Afrique du Sud : puissance continentale ?

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE : UNE STABILITE INTERIEURE CONTRASTEE

Une transformation réussie pouvant servir de modèle

Un défi économique déterminant pour l'avenir

Un climat social alarmant

DEUXIÈME PARTIE : UNE STRATEGIE POLITIQUE DE PUISSANCE SUR LE CONTINENT

Le retour de l'Afrique du Sud sur la scène internationale

La Renaissance africaine comme vecteur de puissance sur le continent

Une « puissance contrariée »

TROISIÈME PARTIE : UNE ECONOMIE PORTEUSE DE PUISSANCE

Une hégémonie régionale

Une capacité de domination continentale

Un ancrage dans l'économie mondiale

INTRODUCTION

En novembre 1993, Nelson Mandela déclarait : « l’Afrique du Sud ne peut pas échapper à son destin africain ». Prophétique, visionnaire et surtout réaliste, le futur président d’Afrique du Sud ajoutait : « si nous ne consacrons pas nos énergies à ce continent, nous aussi nous pourrions devenir victimes des forces qui ont apporté la ruine à plusieurs de ses régions ». Dix ans plus tard, son successeur Thabo Mbeki, dans son discours sur l’état de la nation, le 14 février 2003, ne cessa de répéter que le XXI^e siècle serait africain et que l’Afrique du Sud pèserait de tout son poids pour la réalisation de ce rêve¹. Qualifiée successivement d’Etat pivot, de puissance moyenne, de puissance hégémonique régionale, de puissance émergente, de locomotive du continent, de pouvoir sous-impérial, de nation rayonnante et de grande puissance du sud, l’Afrique du Sud laisse bien entrevoir la réalité d’un leadership continental au fort potentiel².

En fait, la notion de puissance doit être envisagée comme une capacité d’agir, d’empêcher et de peser sur un ordre, en l’occurrence la scène internationale ; elle conduit donc à évaluer un résultat et à apprécier un succès. Elle suppose aussi une volonté, c’est-à-dire une action décidée, d’après une intention, par un acteur doté d’une rationalité minimale. Pour un pays, cela suppose que l’appareil étatique soit reconnu, stabilisé, politiquement cohérent et économiquement effectif. Il s’agit de pouvoir mener les politiques de puissance nécessaires, soit par des voies classiques - actions diplomatiques, guerres, actions de renseignement - soit par des formes, formelles - liées à la pratique d’une économie ouverte - ou non d’influence - réseaux communautaires des diasporas avec leurs flux économiques et financiers, entreprises multinationales, contrôle des flux économiques et financiers, manipulation des flux commerciaux, contrôle souterrain des flux informels³.

Si la puissance relative de l’Afrique du Sud en termes régional et continental n’est pas véritablement contestée, sa liberté d’action sur la scène internationale n’en reste pas moins entièrement contrainte par les obligations que lui impose sa gestion intérieure. L’imbrication de la politique intérieure et de la politique étrangère du pays, accentuée par les limites que la première impose à la seconde, ne doit pas être sous-évaluée. En effet, elle constitue, et constituera de plus en plus, un facteur déterminant dans la définition de la nature du pouvoir exercé par l’Afrique du Sud et dans sa capacité à devenir un véritable pôle de puissance sur le continent et au-delà. Il apparaît donc que la politique de

1 AYISSI Anatole, *L’Afrique du Sud : une puissance régionale ?* Questions internationales, n°4, novembre 2003, p. 101.

2 VAN NIEUWKERK Anthoni, *La puissance de l’Afrique du Sud en question*, Politique africaine, juin 2005.

3 FOUCHER Michel, DARBON Dominique, *L’Afrique du sud, puissance utile ?* Belin, 2001, p.9.

puissance sud-africaine, écartelée entre une hégémonie régionale et le postulat d'un leadership continental d'un côté, et ses capacités réelles ou à venir de l'autre, ne doit pas être surestimée.

Il y a plus de dix ans, la nouvelle Afrique du Sud démocratique rejoignait la communauté des Etats africains. Avec son économie moderne et sa diplomatie dynamique enveloppées autour du discours de la Renaissance africaine, ce pays apparaît plus que jamais comme la grande puissance régionale en Afrique, au sud du Sahara. Par quel processus et avec quels moyens a-t-elle développé sa stratégie politique de puissance et que peut-on en attendre, notamment à moyen et long terme ? Quelle force représente réellement son économie sur le continent et dans le monde et comment appuie-t-elle cette stratégie ? Apportant des éléments de réponse à ces questions, ce mémoire souligne, en premier lieu, l'existence de préoccupants facteurs d'érosion de la puissance sud-africaine : persistance des inégalités sociales, frustration et colère croissantes des masses pauvres, propagation galopante de la terrible pandémie du sida, croissance de la grande criminalité et efficacité somme toute relative de l'action diplomatique régionale, en particulier de la diplomatie de gestion des crises et de résolution des conflits.

PREMIERE PARTIE :

UNE STABILITE INTERIEURE CONTRASTEE

« Le monde dans un seul pays »⁴ est une formule qui résume et annonce les différents visages de l’Afrique du Sud. Le pays peut-être considéré comme un paradoxe permanent aux multiples apparences : à la fois, celles d’un pays développé, celles d’un pays émergent, mais aussi celles d’une nation sous-développée. Malgré une transformation politique réussie, le rêve de la nation arc-en-ciel n’est pas encore réalité et les discours utopiques sur la réconciliation nationale finissent maintenant par lasser. En fait, « la société sud-africaine ressemble plus à un *côte à côte* - fait d’indifférence, voire de méfiance - qu’à une nation soudée par un vouloir-vivre ensemble »⁵.

En effet, si la République sud-africaine est devenue une nation démocratique et un Etat de droit, ses dirigeants restent confronter à une pression intérieure de plus en plus forte, exercée par les forces sociales et politiques du pays. L’Afrique du Sud est entrée dans une nouvelle ère politique qui a fait apparaître des clivages différents de ceux qui prévalaient durant la période de l’apartheid. Ainsi, l’opposition entre les pro et anti-apartheid a cédé le pas aux clivages entre les tenants d’options économiques plus ou moins libérales et les disciples d’une économie sociale, entre les adeptes d’une décentralisation et les fédéralistes, et, bien évidemment, entre les classes pauvres et la bourgeoisie. Au-delà, le mécontentement social risque de trouver un exutoire dans des mouvements plus radicaux prônant une rupture franche avec la situation actuelle ou dans l’abstention aux prochains rendez-vous électoraux, qui seront déterminants pour l’avenir de la nation. En tout état de cause, ceux qui persisteraient à analyser la situation en Afrique du Sud à travers le prisme simpliste et déformant d’une opposition entre Noirs et Blancs, feraient un énorme contresens.

Cette première partie, après avoir précisé la nature de la transformation politique qu’a connue l’Afrique du Sud, évoque le défi économique d’avenir qu’elle devra relever ainsi que l’environnement social dans lequel s’inscrit cet enjeu déterminant.

I. UNE TRANSFORMATION POLITIQUE COMPLETE

La décennie 1990 a été celle de la métamorphose de l’Afrique du Sud. Le pays peut enfin s’enorgueillir d’être devenu une nation démocratique et un Etat de droit disposant d’institutions

4 LAFARGUE François, *Géopolitique de l’Afrique du sud*, Editions Complexe, 2005, p.55.

5 VIRCOULON Thierry, *La nouvelle Afrique du Sud*, Etudes, décembre 2004.

à biens des égards comparables à celles des pays occidentaux. Néanmoins, la sur-hégémonie électorale de l'*African National Congress* - ANC -, la faiblesse et l'incapacité d'union des partis de l'opposition et l'immaturation des principaux acteurs politiques sont bien souvent déconcertantes. La transition démocratique étant réussie, la page politique peut-être tournée, dorénavant, le vrai défi de l'Afrique du Sud est celui de la transformation de la société et de l'économie. Cet enjeu est, en effet, déterminant quant à la capacité du pays à s'imposer durablement et légitimement sur le continent africain.

A. Une transition réussie pouvant servir de modèle

En 1990, le pouvoir blanc, à la tête duquel se trouve Frederik de Klerk, sous l'effet conjugué de l'écroulement du bloc soviétique, de la pression, à la fois politique et économique, internationale, et de la pression intérieure, démographie et violence, s'engage dans un processus de démocratisation et de réconciliation, visant à refonder une nouvelle Afrique du Sud. Ce processus vise à remettre le pouvoir à la majorité noire, tout en garantissant la survie de la minorité blanche. Le changement de régime a fait l'objet d'après négociations entre les dirigeants blancs du *National Party* - NP - alors en place et les responsables des mouvements noirs de l'ANC et de l'*Inkatha Freedom Party* - IFP -, réunis au sein d'un forum de négociations baptisé *Conférence pour une Afrique du Sud démocratique* - CODESA. La personnalité et le pragmatisme des deux leaders emblématiques, Frederik de Klerk et Nelson Mandela, ont permis d'établir un calendrier précis du processus de démocratisation aboutissant, en avril 1994, à l'organisation du premier scrutin législatif multiracial remporté par l'ANC. Nelson Mandela devient alors le chef de l'Etat avec Frederik de Klerk et Thabo Mbeki comme vice-présidents. Un gouvernement d'union nationale sera ensuite formé. Puis, le 4 février 1997, la nouvelle constitution rentrera en vigueur. Enfin, le déroulement du processus électoral, renouvelé en 1999 et 2004, a été salué et reconnu comme démocratiquement exemplaire, tant par la population sud-africaine que par les observateurs étrangers.

B. L'hégémonie démocratique de l'ANC

Lors de ces scrutins successifs, l'ANC va s'imposer progressivement jusqu'à conquérir toutes les provinces du pays. En effet, lors du deuxième scrutin législatif en 1999, elle obtient 66% des suffrages et s'empare de sept provinces sur les neuf⁶ que compte le pays, et depuis les élections législatives et provinciales de 2004, l'ANC dirige les neuf régions de l'Afrique du Sud. En réalité le paysage sud-africain reste dominé par l'héritage de la politique de l'apartheid et de la lutte contre le système. L'ANC, le parti qui a symbolisé la lutte des Noirs contre un

6 Seules les provinces du Cap-Occidental (gouvernée par le NNP) et du Kwazoulou-Natal (dirigée par l'IFP) ne seront pas remportées par l'ANC.

régime raciste instauré par les Blancs, recueille encore l'essentiel des votes de la population noire.

Ainsi, depuis les élections de 2004, l'hégémonie de l'ANC a vidé de son sens le concept d'opposition. En effet, incapable de bloquer ou d'influencer les textes législatifs présentés par l'ANC et ne disposant plus d'aucune marge de manœuvre au niveau provincial, comme c'était le cas auparavant, les partis d'opposition, enfermés dans des logiques historiques ou économique, ne parviennent même pas à s'unir dans l'adversité.

Toutefois, malgré la domination sans partage qu'elle exerce au plan politique, l'ANC et ses leaders au pouvoir ne détiennent pas tous les leviers de la puissance sud-africaine. Les pouvoirs médiatiques, judiciaires, économiques et syndicaux ont montré, depuis 1994, leur force à l'occasion de plusieurs évènements et scandales⁷. En conséquence, cette situation l'oblige à concilier les intérêts des uns et des autres et explique, en grande partie, les ambiguïtés fréquentes de sa politique.

C. Une politique ambiguë

La transition politique, entre le leader charismatique et reconnu qu'était Nelson Mandela et son dauphin Thabo Mbeki, associée à un sentiment général de frustration quant aux espoirs attendus suite au changement de régime, a transformé des différences d'appréciation en véritables clivages allant même jusqu'à des oppositions ouvertes.

En premier lieu, l'individualisme du président Thabo Mbeki est souvent dénoncé et ses principales décisions politiques sont prises sans véritable concertation. La plus frappante d'entre elles est sans doute la polémique soulevée par le président lui-même en 2000, à propos de l'origine de l'épidémie de sida. Elle a témoigné, en Afrique du Sud et dans l'opinion publique internationale, de la capacité d'autisme du président. Alors que le gouvernement rechignait à financer les thérapies onéreuses contre le sida comme l'AZT, médicament délivré aux femmes enceintes, Thabo Mbeki, pour expliquer la parcimonie de l'aide accordée aux malades, s'était interrogé, en public, sur le lien entre le virus HIV et le sida. Ces déclarations, non-concertées, s'opposaient aux positions de l'ANC et à celles des ministres de son gouvernement, et ont considérablement affecté sa crédibilité dans le monde.

Cependant, si la contestation reste limitée, le chef de l'Etat ayant su choisir son entourage⁸ et offrir des postes de responsabilité à ses adversaires potentiels ou avoués, elle n'en reste pas moins bien réelle et constitue une source de vulnérabilité croissante pour la stabilité politique

7 VIRCOULON Thierry, *Les élections de 2004 en Afrique du Sud*, Afrique contemporaine, n°210, été 2004. Conflit, réglé en justice, sur la distribution des antirétroviraux aux femmes enceintes ; affaire des contrats d'armement en 1999 ayant mis en cause Jacob Zuma ; négociation forcée avec les milieux économiques (secteur minier) sur la politique du BEE en 2002 ; contestations permanentes de l'action du gouvernement dans les médias...

8 Frank Chikane (son directeur de cabinet), Essop Pahad (ministre délégué auprès du chef de l'Etat), Jacob Zuma (vice-président) et son ancienne épouse, Nkosazana Dlamini-Zuma (ministre des affaires étrangères), Steve Tshwete (ministre de la sécurité intérieure de 1999 à 2002).

du pays. En effet, à plusieurs reprises la presse s'est faite l'écho de rumeurs de complots fomentés par des membres de l'ANC, Tokyo Sexwale ou Cyril Ramaphosa, comptant parmi les ennemis notoires du président⁹.

Toutefois, si la transformation politique du pays s'est faite en une dizaine d'années, en revanche, le changement de fond de la société et son évolution socio-économique ne sont pas à la hauteur des espoirs suscités et se sont même traduits par le phénomène inverse, à savoir une mutation sociale inégale.

II. UN DEFI ECONOMIQUE DETERMINANT POUR L'AVENIR

Treize ans après la fin de l'apartheid, il semble que l'euphorie ne soit plus de mise. Pour une grande partie des Sud-Africains, la politique actuelle du gouvernement ne semble plus répondre aux objectifs de 1994 et même l'alliance politique au pouvoir se fissure. Si en 1997, le *Growth, Employment and Redistribution* - GEAR - privilégiait la modernisation de l'appareil industriel du pays au détriment de la politique de redistribution sociale, aujourd'hui, le gouvernement suit une politique néo-libérale, privilégiant les investissements étrangers dans les secteurs les plus porteurs, développant simultanément le partenariat public-privé et une politique de privatisation du secteur public. « Les idéaux moraux et économiques de réparation et de redistribution ne semblent plus à l'ordre du jour et les clivages sociaux s'accroissent. »¹⁰ En réalité, avec l'intégration de son économie dans la mondialisation, la société sud-africaine est confrontée à la recomposition sociale qui en est inhérente. Ces conséquences sont d'ailleurs observées dans les sociétés du Nord comme du Sud.

A. D'une société de races à une société de classes

Si les Noirs ont définitivement acquis leurs droits politiques et disposent d'une totale liberté de circulation intérieure, il n'en est pas de même de leurs conditions matérielles, pour une forte majorité de la population, elles ne se sont pas fondamentalement améliorées. Le fossé entre les plus riches et les plus pauvres est toujours aussi large et tend même à augmenter. Autrefois, il séparait les communautés noire et blanche, aujourd'hui, il divise les Noirs entre eux et touche même une frange de la population blanche. Or, la persistance de cette fracture sociale est mal vécue par une partie conséquente de la communauté noire.

Tout d'abord, la politique de transfert du pouvoir économique en faveur de la population noire, menée depuis le début des années 2000 sous l'appellation de *Black Economic Empowerment* - BEE -, n'a abouti qu'à des résultats très controversés. Seuls 15% des sociétés sud-africaines

⁹ *Géopolitique de l'Afrique du Sud*, Op. cit. p.71.

¹⁰ GERVAIS-LAMBONY, *Afrique du Sud, les temps du changement*, Hérodote, n°111, 2003, p.82.

ont un actionnaire majoritaire de couleur¹¹ et cette politique a connu une première phase de 1994 à 1998, qui a été interprétée comme « une phase d'auto-récompense des nouveaux leaders politiques. Elle a consisté à favoriser la création de conglomerats noirs reposant sur des mécanismes purement financiers et a conduit à la constitution d'une classe de rentiers noirs. Il s'agit d'un transfert d'actifs d'actionnaires blancs (mines et médias en particulier) vers l'élite de l'ANC »¹². Si ces mesures ont été perçues comme une aubaine par de nombreux cadres de l'ANC qui se sont improvisés entrepreneurs, certains figurent désormais parmi les hommes les plus riches du pays¹³. Néanmoins, ce phénomène d'appropriation n'est ni nouveau, ni unique et peut-être comparé à ceux observés lors des indépendances africaines, ou plus récemment, au début des années 1990, lors de l'effondrement de l'Union soviétique et de son bloc. Le BEE ne s'est traduit en réalité que par un simple transfert des atouts économiques du pays vers une nouvelle frange, noire, de la population.

Aussi, sous l'effet de la politique de discrimination positive, encadrée par l'*Affirmative action* - AA - et l'*Employment Equity Act* - EEA -, une classe moyenne noire, quasiment inexistante sous l'ancien régime, se développe rapidement. En 2005, plus de 400 000 foyers sont venus grossir les rangs des ménages gagnant entre 800 et 1 500 euros par mois. La progression observée entre 1998 et 2004 est spectaculaire, le nombre de familles noires vivant avec un salaire mensuel supérieur à 1 600 euros a augmenté de 368%¹⁴. Cette « *black bourgeoisie* » représente aujourd'hui environ deux millions de Sud-Africains et ce phénomène est particulièrement visible dans les grandes agglomérations. En fait, dans un contexte de chômage de masse et de croissance faible, cette politique fait figure de jeu à « somme nulle »¹⁵ : en l'absence d'une augmentation significative de la richesse nationale, l'AA et le BEE consistent simplement en un transfert de richesses d'un groupe à un autre. Les critiques, autrefois apanage des Blancs, émanent dorénavant des milieux noirs et y compris des membres de l'ANC.

Aussi, il y a d'un côté, les nouveaux riches de la bourgeoisie noire auxquels il est reproché son manque de solidarité raciale et son égoïsme matériel, et de l'autre, les miséreux des bidonvilles qui trouvent que leur situation ne s'est pas améliorée, voire s'est empirée, et dont la frustration grandissante pourrait se révéler dangereuse pour le déjà précaire équilibre social du pays. A l'évidence, si la ségrégation sociale de la population noire a augmenté du fait du développement en son sein d'une élite et surtout d'une classe moyenne de plus en plus importante, le constat, selon lequel c'est aujourd'hui en termes de classes que l'on doit lire

11 *Géopolitique de l'Afrique du Sud*, op. cit. p.83.

12 GENRE-GRANDPIERRE Gilles, *Le Black Economic Empowerment en Afrique du Sud : fondements, contraintes et risques*, Afrique contemporaine, n°210 décembre 2004

13 Mzi Khumalo, Cyril Ramaphosa, Patrick Motsepe, Saki Macozoma, Lazarus Zim sont tous liés au parti dominant l'ANC. Naguère militants syndicalistes ou politiques, aujourd'hui milliardaires en rands. Ces ascensions météoriques ne sont pas sans susciter de débats.

14 *Le Monde* du 15/04/2006.

15 *La nouvelle Afrique du Sud*, op. cit.

l'espace sud-africain, est donc essentiel et justifié. L'Afrique du Sud entre dans une nouvelle ère politique qui conduit à la naissance de nouveaux enjeux sociaux. Les clivages changent progressivement de nature et n'opposent plus les Blancs et les Noirs, les pro et antiapartheid, mais les « partisans d'options économiques plus ou moins libérales aux tenants d'une économie sociale »¹⁶. La recomposition du paysage social sud-africain est en marche lente, même si elle est perturbée par des défis importants.

B. Un taux de chômage explosif en partie aggravé par l'immigration

Le chômage constitue l'un des premiers défis à relever par le gouvernement sud-africain. En effet, si le programme électoral de l'ANC, dès 1994, reposait sur la promesse de donner du travail aux millions de chômeurs noirs, le chômage s'est accru et frappe aujourd'hui près de 45% de la population du pays¹⁷ et la communauté noire est particulièrement touchée par ce mouvement continu de paupérisation.

Malgré l'ambitieux projet de « Redistribution, Croissance et Emploi » lancé à grands effets d'annonce et qui prévoyait même la création de 100 000 emplois par an dès 1997, le chômage a augmenté et au mois de mars 2004, un Sud-africain sur trois était sans emploi. Officiellement, si l'on prend en compte les critères du Bureau international du travail – BIT -, le taux de chômage est de 28%, mais, en y incluant les chômeurs qui ne sont pas en recherche active d'un emploi, notamment faute de pouvoir se déplacer, le taux atteint 42%, et même 49% dans la communauté noire. En fait, les efforts du gouvernement, à travers la politique de discrimination positive, n'ont pas été suffisants et la croissance n'est pas assez forte pour apporter une amélioration significative - il faudrait qu'elle se situe au-delà de 6%¹⁸.

Bien que la situation intérieure soit déjà alarmante, le pays continu à faire figure d'eldorado pour les Africains, on estime à 1,5 millions le nombre de travailleurs immigrés vivant en Afrique du Sud, le quart d'entre eux provenant du Lesotho. Les immigrés illégaux sont, quant à eux, estimés entre 3 à 5 millions¹⁹ et chaque année, ils sont près de 100 000 - dont les deux tiers viennent du Mozambique, l'un des pays les plus pauvres du monde - à être expulsés par les autorités d'Afrique du Sud²⁰. Car, ce gonflement du flux des migrants, issus du continent et surtout des pays de la région, suscite un sentiment d'hostilité parmi les défavorisés du pays et ces immigrants sont en passe de jouer les boucs émissaires des frustrations engendrées par les limites de la transition.

16 KLEN Michel, *L'Afrique du Sud après Mandela*, Défense nationale, 3ème trimestre 2000, p.135.

17 *Géopolitique de l'Afrique du Sud*, op. cit. p.81.

18 CESSOU Sabine, *Afrique du Sud : une décennie de compromis*, Politique internationale, n°103, mars 2004, p.429.

19 Plus de 8 millions selon la presse afrikaner (www.nationalvanguard.org).

20 *Géopolitique de l'Afrique du Sud*, op. cit. pp.81-82.

D'une façon plus originale, le marché du travail sud-africain connaît une particularité. Elle tient dans la coexistence d'un taux élevé de chômage parmi les travailleurs non qualifiés et d'un taux élevé de postes à pourvoir pour les travailleurs formés et hautement qualifiés. La pénurie de main d'œuvre se traduit par le fait que seulement 20% - 3 millions - de la population économiquement active est qualifiée ou hautement qualifiée, contre environ 80% - 12 millions - semi-qualifiée, non qualifiée ou au chômage²¹. Ce manque de qualifications sur le marché du travail est aggravé à la fois par la politique d'immigration du pays, qui refuse, dans le cadre de la préférence nationale, des permis de travail à des étrangers très qualifiés et par la « fuite des cerveaux », mouvements d'émigration des cadres et jeunes diplômés blancs, qui s'installent par centaines en Australie, au Canada, en Grande-Bretagne, en Nouvelle-Zélande et aux Etats-Unis.

C. Une réforme foncière au point mort et aux perspectives inquiétantes

La politique de redistribution foncière constitue aussi un enjeu majeur faisant figure de symbole pour les communautés blanche et noire d'Afrique du Sud. Elément du contrat fondateur du nouveau régime, elle repose toujours sur le consensus politique de 1993, le *Land Act*, formalisé dans la Constitution de 1997, et dont la mise en œuvre très lente, 3 des 30% des terres ont été redistribués, a débuté dès 1994. Cette réforme vise à la fois un objectif structurel, modifier la répartition de la propriété, et un objectif éthique, corriger les injustices du passé.

En effet, la politique d'apartheid géographique mise en place progressivement - *Land Act* en 1913, politique des Bantoustans à partir de 1950 -, a abouti à une structure foncière parmi les plus inégalitaires du monde. D'un côté environ 60 000 fermiers, presque exclusivement blancs, exploitent 75% des terres cultivables du pays - qui représentent 67% de la surface agricole utile sud-africaine et emploient 11% de la population active -, de l'autre environ 13 millions de personnes vivent dans les anciens *homelands* où les terres sont contrôlées par les chefs traditionnels.

En réalité, la politique de redistribution a fait peu de progrès et en 2000 l'approche sociale a évolué vers la « création » d'une classe de fermiers noirs capables de faire autre chose que de l'agriculture de subsistance, afin d'éviter le démantèlement d'une agriculture nationale créatrice de richesses et garante de l'autosuffisance alimentaire du pays. En attendant, les Blancs voient dans la lenteur de la redistribution et l'échec des premières réinstallations effectuées, il est vrai sans préparation technique sérieuse, un risque d'explosion sociale dans les campagnes. Les agressions de fermiers blancs isolés ont augmenté - en dix ans, 5 600

21 HORTON Claire, *Dix ans déjà depuis la fin de l'apartheid*, Afrique contemporaine, n°210, été 2004.

fermes ont été attaquées et plus d'un millier de personnes tuées²² - et semblent de plus en plus fréquentes et organisées. De plus, l'approbation par les mouvements radicaux noirs de la politique de Robert Mugabe au Zimbabwe ne fait qu'exacerber les tensions et les peurs.

Le problème des terres constitue une véritable bombe à retardement et si l'avenir économique du pays ne dépend pas du succès de cette réforme foncière, en revanche du succès de cette réforme dépend la réalité d'une Afrique du Sud multiraciale vivant en paix. Toutefois, les défis que devra relever le pays sont encore nombreux et l'ampleur de certains phénomènes amène légitimement les observateurs à s'interroger sur les perspectives d'avenir du pays.

III. UN CLIMAT SOCIAL ALARMANT

Après l'euphorie de 1994 et même si des efforts en matière de transferts sociaux ont été faits - construction de plus d'1 million de logements, donnant un toit à 6 millions de personnes, accès à l'eau potable a été fourni à 9 millions de personnes, accès à l'électricité pour 2 millions, couverture médicale des enfants, un quota gratuit de 6 000 litres d'eau par mois²³ - une période d'expectative s'est ouverte. Si la violence endémique et la pandémie de sida constituent les menaces de premier plan pour la démographie nationale et la stabilité de l'Afrique du Sud, l'exode d'une partie des forces vives de la nation suscite aussi l'inquiétude du gouvernement et des craintes quant aux capacités économiques futures du pays.

A. Une criminalité galopante

Tout d'abord, le fléau de la criminalité est la première préoccupation de la population sud-africaine, devant le chômage, l'éducation et la santé. En 2005, on a dénombré 19 000 personnes assassinées, 55 000 personnes violées - femmes et enfants - et 120 000 hold-up - soit 500 vols à main armée par jour. L'Afrique du Sud - derrière la Colombie - est classée parmi les pays les plus dangereux du monde hors situation de guerre. Cette violence représente véritablement un risque majeur pour la stabilité du pays.

Le pays est non seulement confronté à une délinquance classique mais il se développe aussi une criminalité organisée ayant pour activités principales, le trafic de drogue et la contrebande d'armes avec les pays limitrophes. La police demeure inefficace, minée par la corruption, peu rétribuée et méprisée par la population à cause de son rôle tout au long de la période de l'apartheid et globalement, les actes criminels demeurent impunis puisque seuls 40% des

22 KLEN Michel, *Le défi sud-africain : le creuset des controverses*, France Europe Editions, 2004, p.297.

23 CLING Jean-Pierre, *Gulliver à Lilliput*, Projet, n°286, mai 2005, p.73 et *Afrique du Sud : une décennie de compromis*, op. cit. p.432.

auteurs sont arrêtés. Les sociétés privées - qui emploient 300 000 vigiles - disposent désormais d'effectifs bien supérieurs à ceux de la police - 134 000 agents²⁴.

De fait, le coût de la délinquance et du crime, en termes de préjudices individuels, sociaux et bien sûr économiques, est considérable pour la jeune démocratie sud-africaine. De plus, cette criminalité, alors qu'elle participe dans une large mesure au découragement des investisseurs, encourage l'émigration et représente un vrai risque de déstabilisation pour le régime en place.

B. La pandémie de VIH/sida et son effet déstabilisateur

Après la criminalité, le sida est devenu l'un des principaux fléaux sanitaires de l'Afrique du Sud. S'il frappe, de façon plus générale l'ensemble du continent africain, ses conséquences sur la population sud-africaine sont particulièrement préoccupantes. En effet, le VIH/sida touche, en 2006, plus de 5,3 millions de personnes, soit 10,9% de la population - 20% des 15-49 ans et 25% dans cinq des neuf provinces²⁵. La communauté noire en est la première victime et l'exemple de Soweto, quartier noir au sud de Johannesburg est à ce titre révélateur de l'ampleur du problème : dans ce quartier, 65% de la population serait contaminée.

A ce constat déjà dramatique, la position longtemps ambiguë et l'engagement très tardif du président Thabo Mbeki n'ont fait qu'aggraver la situation et instaurer le doute, en particulier au sein de la communauté internationale, quant à la volonté politique de lutter efficacement contre ce fléau²⁶. En conséquence, si la tendance actuelle se confirme, dans dix ans, le quart de la population active d'Afrique du Sud sera contaminée.

C. Un exode dimensionnant des forces vives de la communauté blanche

Ainsi, face à l'équilibre instable de cette situation sociale, on assiste à une émigration des Blancs, essentiellement anglophones, vers l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Grande-Bretagne, le Canada ou les Etats-Unis. Elle prend qualitativement la forme d'une « fuite des cerveaux » et quantitativement l'aspect d'un début d'exode, on estime que plus d'un million de Sud-africains blancs auraient quitté le pays dans les dix dernières années²⁷.

Si cette fuite des compétences a tout d'abord été un élément constitutif de la grande peur qui accompagna les changements de la société sud-africaine, les causes actuelles sont connues et bien réelles : insécurité physique due à une criminalité parmi les plus importantes du monde, crainte des familles quant à l'avenir de leurs enfants confrontés à la baisse du niveau scolaire dans les écoles devenues multiraciales, enfin *Affirmative Action* donnant aux Noirs une priorité

24 *Géopolitique de l'Afrique du Sud*, op. cit. pp.16-18.

25 www.statssa.gov.za, références 2006 et tableau 1 en annexe 4.

26 Discours à la tribune de l'ONU à New York en 2003.

27 MEYER Jean-Baptiste, *Expatriation des compétences africaines*, Afrique contemporaine, n°190, avril-juin 1999, p.8.

à l'embauche. Ces émigrants ne sont ni les fermiers, attachés à leurs terres et pourtant soumis à une campagne d'élimination physique, ni les « petits Blancs », sans moyens et au capital professionnel insuffisant, ce sont les cadres diplômés - ingénieurs, chercheurs, enseignants du supérieur, informaticiens, médecins, infirmières... - et les étudiants, en un mot, les forces vives de la communauté blanche²⁸, qui par ailleurs, financent plus de 80% de l'impôt sur le revenu du pays²⁹. Ainsi, la crainte d'une fuite des capacités productives du pays - la population qualifiée est principalement blanche - et l'effondrement consécutif quasi immédiat, ont fortement pesé sur les modalités de la transition politique et guident encore la politique de Thabo Mbeki, accusé par certains membres de l'ANC de faire la politique des milieux blancs. Cette situation est alarmante pour l'Afrique du Sud tout entière et ne fait qu'accroître les difficultés d'une économie émergente manquant déjà de cadres et de compétences. Devant l'ampleur de ce phénomène, qui commence même à toucher la nouvelle bourgeoisie noire, le gouvernement sud-africain cherche à favoriser le retour des expatriés.

En conclusion, cette première partie insistait volontairement sur la situation très paradoxale que connaît aujourd'hui l'Afrique du Sud, aux niveaux politique, économique et social. Cette situation, qui peut-être qualifiée d'équilibre instable, traduit bien la priorité que la politique sud-africaine est contrainte d'accorder à sa reconstruction interne, pour pouvoir relever le défi continental qu'elle s'est fixée.

28 Ibid. et tableau 2 annexe 4.

29 TREBRAC Henri, *Dix ans de pouvoir noir*, L'Afrique réelle, n°43/44 printemps/été 2004 : « les Blancs, moins de 10% de la population, assurent environ 90% des impôts. »

DEUXIEME PARTIE :

UNE STRATEGIE POLITIQUE DE PUISSANCE SUR LE CONTINENT

« Prisonnière de ses paradoxes, l’Afrique du Sud ne peut exercer qu’une puissance politique intermittente et à géométrie variable. »³⁰ En effet, la réalité de la puissance sud-africaine doit être relativisée par rapport aux attentes importantes qu’elle a fait naître au sein de la communauté internationale, au lendemain d’une transition démocratique exemplaire. A la fois pays élevé au statut de modèle, après des années de marginalisation politique, et sauveur potentiel du continent africain, l’Afrique du Sud est aussi perçue, par les autres puissances régionales, comme un concurrent dangereux et un agent d’influence supplémentaire de l’Occident sur le continent. Néanmoins, son poids économique, financier, militaire, scientifique et technologique en Afrique, associé à son image politique, fondent légitimement ses prétentions à devenir un acteur majeur pour l’avenir du continent.

Si à l’inverse de la période de la guerre froide, la situation sur le continent africain est aujourd’hui marquée par une pluralité d’acteurs multilatéraux, internationaux et régionaux, soit par « une véritable recomposition géopolitique et géoéconomique du continent »³¹, il est évident que l’Afrique du Sud doit y jouer un rôle déterminant. Pour cela, Pretoria a réinvesti la scène internationale en affirmant sa présence au sein des grandes organisations et en se posant fréquemment comme médiateur des conflits de l’Afrique sub-saharienne. Simultanément, et non sans un intérêt certain pour son pays, le président Thabo Mbeki s’est appuyé sur le discours de la Renaissance africaine pour consolider son ancrage sur le continent et s’affirmer comme le nouveau leader africain incontournable. A cette fin, il doit régulièrement manifester son indépendance à l’égard des pays du Nord - en affichant, par exemple, son attachement aux anciens soutiens de l’ANC (Iran, Lybie...) considérés comme des Etats *paria* par les Etats-Unis -, et dans le même temps, ménager ses partenaires occidentaux sur lesquels reposent l’économie de son pays, au travers notamment des investissements étrangers. En fait, cet activisme, s’il suscite la méfiance de certains Etats africains, prompts à dénoncer les velléités d’hégémonie de l’Afrique du Sud, n’est pas non plus sans susciter l’agacement de la part des grandes puissances occidentales.

³⁰ *L’Afrique du Sud : puissance utile ?* op. cit. p.65.

³¹ *Ibid* p.39.

I. LE RETOUR DE L'AFRIQUE DU SUD SUR LA SCENE INTERNATIONALE

Dès 1994 et fort de ses nombreux atouts, dans les domaines géographique, démographique, économique, militaire et dorénavant politique, l'Afrique du Sud a clairement émergé comme une puissance régionale en Afrique. A ce titre, elle a repris pied en force sur le continent et a assuré son retour dans les organisations internationales et régionales³². Aussi, à partir de 1999, sous l'égide du président Thabo Mbeki, une véritable redéfinition de la politique étrangère sud-africaine s'est faite jour. Elle a cherché, à la fois à concilier solidarité africaine et politique de puissance sur un modèle de type *soft power* - prôné par Robert Nye³³. L'organisation, par Pretoria, de grands évènements planétaires - Conférence mondiale sur le Sida en 2000, contre le racisme en 2001, Sommet mondial des Nations unies sur le développement durable en 2002 – a amorcé ce positionnement.

A. Un investissement diplomatique affiché

Afin de compenser son inexpérience face aux ambitions qu'elle affiche, l'Afrique du Sud a mis en place une stratégie de projection diplomatique affirmée qui lui procure un statut international sans rapport avec sa puissance effective. En fait, l'investissement diplomatique de l'Afrique du Sud vise avant tout à se construire une image lui permettant de légitimer son action au niveau international.

Si « le déploiement de la diplomatie sud-africaine a bénéficié d'abord de la stature internationale de Nelson Mandela contribuant à diffuser l'image d'une Afrique du Sud multiraciale et démocratique »³⁴, l'actuel pouvoir se présente comme une conscience morale du continent. Dans ce contexte, la politique étrangère du pays est articulée autour de six principes : un engagement pour les droits de l'homme³⁵, la promotion de la démocratie, la justice et le droit international dans la conduite des relations entre nations, la paix internationale et la résolution pacifique des conflits, les intérêts de l'Afrique dans les affaires internationales et le développement économique par la voie de la coopération régionale et internationale dans un monde interdépendant³⁶.

32 Dès 1994, le pays est réintégré au sein de l'ONU et du Commonwealth.

33 « Un pays peut obtenir ce qu'il veut en politique internationale parce que d'autres pays veulent le suivre, admirant ses valeurs, imitant son exemple, ou aspirant à son niveau de prospérité et d'ouverture. Cette dimension du pouvoir – obtenir des autres qu'ils veulent ce que l'on veut -, je la qualifie de *soft power*. Elle coopte les gens plutôt qu'elle ne les contraint. »

34 *L'Afrique du Sud : puissance utile ?* op. cit. p.46.

35 Un principe réaffirmé avec force par le président Thabo Mbeki : « les droits de l'homme seront la lumière qui guidera notre politique étrangère. »

36 *L'Afrique du Sud : une puissance régionale ?*, op. cit. p.103.

De façon plus concrète, l'expansion diplomatique de l'Afrique du Sud se manifeste, d'une part dans un cadre multilatéral, par une participation particulièrement remarquée au sein des organisations internationales de toute nature - ONU, UA³⁷, SADC³⁸, CNUCED³⁹, NEPAD⁴⁰, G20⁴¹, G3⁴², mouvement des non-alignés... associée à une participation financière croissante⁴³, et d'autre part au niveau politique, par une augmentation importante de ses représentations diplomatiques à l'étranger : de 30 en 1990 à plus de 160 aujourd'hui⁴⁴.

Enfin, l'action de l'Afrique du Sud s'inscrit résolument dans le cadre d'une diplomatie plutôt préventive⁴⁵, affichant une volonté affirmée de s'attaquer aux causes des crises plutôt qu'à leur résolution. Or, sur le terrain, force est de constater que cette stratégie de projection diplomatique n'a obtenu que des résultats très mitigés⁴⁶.

B. Un engagement international de puissance

Identifiée, par les puissances occidentales, comme un « Etat pivot »⁴⁷ du continent africain en pleine mutation, l'Afrique du Sud s'efforce aussi de s'imposer comme l'apôtre du multilatéralisme, plaidant à ce titre, la cause de l'Afrique dans tous les forums internationaux.

Tout d'abord, elle occupe, depuis le 1^{er} janvier 2007 et pour deux ans, un siège de membre non permanent au conseil de sécurité de l'ONU et prêche pour un siège de membre permanent au profit du continent africain, qu'elle espère bien obtenir, au détriment du Nigéria. A cette fin, et pour pouvoir bénéficier du soutien d'une majorité d'Etats africains lorsque viendra le temps de la décision, l'Afrique du Sud joue son rôle de « puissance utile »⁴⁸ sur le continent. Ainsi, elle a œuvré pour un renforcement de l'efficacité de l'Organisation de l'Unité Africaine - OUA - devenue, sous son impulsion, l'Union Africaine et dont Thabo Mbeki fut le premier président de juin 2002 à juin 2003. A ce titre, mais aussi à titre personnel, il a pris part à la recherche de solutions pacifiques aux multiples crises qui ont affecté et affectent encore le continent africain, comme au Libéria - accords d'Accra - ou en Côte d'Ivoire - accords de Marcoussis et comme médiateur après les événements de novembre 2004. Par ailleurs, Thabo Mbeki inspire

37 Union africaine.

38 Southern African Development Community.

39 Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement.

40 Nouveau Partenariat pour l'Afrique.

41 Regroupe les membres du G8 et les grandes puissances émergentes.

42 G3 ou Commission trilatérale IBSA (*India, Brasil, South Africa*).

43 Premier contributeur africain au budget de l'ONU, dons divers à l'UNHCR, à l'OUA puis à l'UA.

44 Dfa.gov.za département des affaires étrangères d'Afrique du Sud.

45 Crise constitutionnelle du Lesotho en 1994, médiation lors des élections au Mozambique en 1994, alignement sur la position de l'ONU dans la crise congolaise, Côte d'Ivoire...

46 Cf. deuxième partie, III.

47 MARCHAL Roland et BANEGAS Richard, *Interventions et interventionnisme en Afrique*, Politique africaine, juin 2005.

48 *L'Afrique du Sud : puissance utile ?*, op. cit. p.40.

aussi le *Millenium Africa Program* - MAP⁴⁹ - qui aboutit en octobre 2001 à la création du NEPAD, partenariat entre 25 pays africains et les principales puissances économiques afin de favoriser l'intégration du continent africain dans l'économie mondiale. L'Afrique du Sud participe aussi de façon très active au G20⁵⁰.

Simultanément, elle entend appuyer sa quête de puissance et sa légitimité internationale sur une politique de défense des problèmes et des droits des pays du sud. Pour cela, elle fait aussi partie du forum de dialogue IBSA⁵¹, regroupant près d'un milliard de personnes, visant à promouvoir des modèles de gouvernance fondés sur le développement durable, la libéralisation des échanges et la démocratie, afin de concurrencer l'autoritarisme du G8 et des nations dites « riches » qui imposent leur loi au sein de l'Organisation mondiale du commerce - OMC. Le premier sommet s'est tenu à Brasilia en septembre 2006.

Toutes ces interventions lui permettent de plaider, en son nom, la cause de l'Afrique et de s'affirmer comme l'interlocuteur incontournable et l'acteur majeur du continent. En Afrique australe, l'Afrique du Sud s'est déjà imposée comme le *leader* incontesté.

C. Un leadership régional

En effet, la fin de l'apartheid et le démantèlement de la « ligne de front », entre l'Afrique du Sud et ses voisins, ont ouvert une nouvelle ère de coopération en Afrique australe. Celle-ci se matérialise en particulier au sein de la SADC, véritable outil de la stratégie de puissance de Pretoria.

Formée en 1980, la *Southern African Development Coordination Conférence* - SADCC - regroupait plusieurs Etats voisins, que leur soutien à l'ANC, leurs régimes politiques et leurs alliances internationales avaient placé de l'autre côté de la « ligne de front ». Tentant de tirer parti, d'ailleurs sans succès, de leurs complémentarités économiques afin d'atténuer leur dépendance vis-à-vis du pôle sud-africain, foyer de déstabilisation autant que partenaire obligé - migrations, énergie, débouchés - chacun de ces pays avait admis qu'un changement de régime politique en Afrique du Sud bouleverserait l'organisation. Ainsi, le 17 août 1992, une nouvelle SADC est instituée avec un objectif d'intégration régionale, fondée sur un projet de marché commun, une coopération dans les domaines monétaire, sécuritaire et diplomatique, et un Forum parlementaire est mis en place. Dans cette optique multidimensionnelle qui privilégiait les questions de développement, la consolidation de la sécurité au sein de la SADC constituait l'axe prioritaire de la politique étrangère sud-africaine. Aussi, la récente restructuration de l'organisation et la redéfinition de ses rôles et de ses fonctions - bien qu'incomplètes - peuvent

49 Programme de redressement africain pour le millénaire.

50 Regroupe les membres du G8 et les grandes puissances émergentes.

51 Acronyme de India, Brasil, South Africa

être décrites en grande partie comme un produit du *soft power* sud-africain⁵². A titre d'exemple, on peut citer le problème de la rareté de l'eau⁵³ et celui de la fourniture d'électricité qui représentent à eux seuls des enjeux de puissance dans la région, d'ailleurs dominés par l'Afrique du Sud - elle produit et fournit 80% de l'électricité de toute l'Afrique australe⁵⁴.

Néanmoins, le renforcement de la coopération entre les pays d'Afrique australe dépend étroitement de la sécurité dans la région - Zimbabwe, Zambie - et d'une normalisation des relations de l'Afrique du Sud avec ses grands voisins - Angola.

II. LA RENAISSANCE AFRICAINE COMME VECTEUR DE PUISSANCE

Lorsqu'il accède à la présidence en 1999 et prône la renaissance de l'Afrique, Thabo Mbeki donne résolument une orientation plus multilatérale à la diplomatie de Pretoria. Par ce biais, il met en place une stratégie renforçant, sans coût et simultanément, le leadership sud-africain sur le continent, son positionnement comme représentant africain vis-à-vis de la communauté internationale et sa propre légitimité, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Thabo Mbeki pense que le continent doit être actif dans la mondialisation et non plus spectateur et que les Africains, tombés dans un « afro-pessimisme » généralisé, doivent s'approprier leur avenir. A ce titre, le document *Strategy and Tactics* élaboré au 50^e congrès de l'ANC en décembre 1997, spécifie que la Renaissance africaine « est à la fois un objectif stratégique et un appel à agir »⁵⁵, une sorte de mélange d'africanisme et de globalisme.

A. Une fonctionnalité interne

Si Thabo Mbeki a formulé le concept de Renaissance africaine pour la première fois, lors de son discours d'ouverture de l'Assemblée Constituante le 8 mai 1996, par ces mots : *I am an African*⁵⁶, il s'agissait en fait pour lui, de développer son « africanité » afin d'asseoir sa légitimité au sein de la population sud-africaine. En effet, ne disposant pas de l'aura de Nelson Mandela et n'étant pas « un combattant de terrain » de l'ANC, Thabo Mbeki devait se forger une véritable stature présidentielle et renforcer son pouvoir à l'intérieur même de l'ANC. Or, le recours au concept de la Renaissance africaine lui donnait les moyens de son ambition.

Toutefois, partisan d'un africanisme pragmatique et libéral et doté d'une vision globaliste - insertion de l'Afrique dans l'économie mondiale, GEAR -, Thabo Mbeki créa de lui-même,

52 *La puissance de l'Afrique du Sud en question*, op. cit. p.105.

53 Selon la Banque africaine de développement, huit pays de la SADC seront affectés par une pénurie d'eau dans les trente prochaines années.

54 *L'Afrique du Sud, puissance utile ?* op. cit. p.55.

55 Ibid p.78.

56 DOLBEAU J-M, *Thabo Mbeki : l'homme de la Renaissance africaine*, Afrique contemporaine, n°192, 1999, p.13.

une source de contradiction entre une vision « afro-centrée » et les impératifs d'une mondialisation auxquels il entend répondre efficacement⁵⁷.

B. Un repositionnement en Afrique

A la fois considérée comme une partie du continent africain et une enclave occidentale sur ce continent, l'Afrique du Sud éprouvait le besoin de se recentrer en Afrique. Le recours à la notion de Renaissance africaine lui en a fourni les moyens et lui a permis de donner une cohérence, certes symbolique, à sa politique étrangère jusque là éclatée. En effet, l'Afrique du Sud n'aurait pas pu exercer un leadership en Afrique tant que sa défense des valeurs démocratiques et libérales l'assimilait encore à l'Occident. Ainsi, misant sur une stratégie panafricaniste et multilatéraliste, le président Mbeki s'est progressivement imposé, sur le continent, comme un acteur indispensable et reconnu. Premier président de l'UA qu'il a contribué à reformer, fondateur du NEPAD qu'il s'efforce de promouvoir sur la scène internationale et médiateur dans de nombreuses crises africaines, Thabo Mbeki ne ménage pas ses efforts pour affirmer son leadership en dehors de l'Afrique australe, où les tensions « historiques » avec le Zimbabwe ou l'Angola ont freiné son influence. Dans cette démarche, le chef de l'Etat sud-africain a trouvé en Olusegun Obasanjo - président du Nigéria - un partenaire stratégique. Ensemble, ils ont travaillé à la résolution de plusieurs crises, à la promotion des normes de gouvernance démocratiques et au respect des droits de l'homme, et à la remise en cause du principe sacré de la souveraineté des Etats.

La Renaissance africaine résume donc bien l'ambition que nourrit l'Afrique du Sud, de s'affirmer, « non comme le relais de l'Occident en Afrique, mais comme l'avocat du continent noir au sein des instances internationales »⁵⁸.

C. Un facteur de puissance

Aussi, profitant de l'image positive qui entoure son expérience de démocratisation et qui l'élève au rang d'exemple à suivre, l'Afrique du Sud veut s'imposer comme la locomotive⁵⁹ du continent. Le thème de la Renaissance africaine lui permet, de se présenter comme un fédérateur de tous les intérêts africains et de se voir confier le rôle central de porte-parole du continent. De cette manière, le pouvoir sud-africain cherche à maximiser ses propres intérêts au niveau international, en particulier quant à la place qu'il pourrait légitimement réclamer et tenir au sein du Conseil de sécurité de l'ONU, en tant que représentant du continent africain. Grâce à la Renaissance africaine, l'Afrique du Sud, d'une part, démultiplie ses relations avec les pays

57 *L'Afrique du Sud, puissance utile ?* op. cit. p.43.

58 BOIDIN Anne-Céline, *L'Afrique du Sud sentinelle du continent africain*, Armées d'aujourd'hui, n°314, octobre 2006, p.20.

59 *Géopolitique de l'Afrique du Sud*, op. cit. p.104.

africains et s'insère dans le continent, et d'autre part, utilise sa situation géopolitique sur le continent pour s'en proclamer le représentant au niveau mondial. C'est en sens, que l'intérêt national sud-africain se trouve placé au cœur de l'idée de Renaissance africaine, sur laquelle il fonde une logique de moyenne puissance.

Par ailleurs, le discours sur le Renaissance africaine donne aux intérêts économiques sud-africains une légitimité très forte sur le continent, contribuant ainsi à faciliter l'accès des compagnies sud-africaines aux marchés africains. Cette stratégie de croissance interne de l'Afrique du Sud, par le biais de ses exportations, représente d'ailleurs le cœur du programme GEAR, si cher au président Thabo Mbeki. En fait, si « la notion de Renaissance africaine est d'abord un instrument de légitimation du régime sud-africain, elle sert également, sur le continent africain et auprès de la communauté internationale, d'étendard à sa politique étrangère ».

III. UNE « PUISSANCE CONTRARIEE »⁶⁰

Si l'Afrique du Sud dispose d'emblée de la plupart des caractéristiques d'une puissance régionale et même continentale, elle doit en revanche, faire valoir l'autorité de cette puissance. Or, contrainte par une situation sociale intérieure alarmante et une division de plus en plus sensible de ses *leaders*, elle agit le plus souvent avec ambivalence, pour la défense de ses seuls intérêts et sans véritablement concrétiser la rhétorique de sa politique étrangère. De plus, le décalage entre l'ambition de ses projets, en particulier celui de la Renaissance africaine, et la mesure de leur réalisation, notamment la faiblesse des résultats de son engagement dans la gestion des crises, contribue à susciter l'inquiétude des pays africains à l'égard de ce qu'ils considèrent, sous couvert d'africanisme, comme une tentative d'hégémonie tout azimut de Pretoria.

A. Une politique étrangère dispersée, aux résultats très mitigés

Propulsée en quelques années comme acteur diplomatique majeur du continent africain, l'Afrique du Sud éprouve toujours des difficultés à définir les orientations précises de sa politique étrangère et donne l'impression de manquer de repères, ainsi « dans le domaine des relations internationales [elle] fait figure de novice »⁶¹. Si dans les faits, Pretoria développe un activisme débordant dans les crises en Afrique sub-saharienne, en revanche, elle y obtient plus ou moins de succès. L'exemple de son engagement en République démocratique du Congo⁶² -

⁶⁰ *L'Afrique du Sud, puissance utile ?* op. cit. p.56.

⁶¹ *Ibid* p.12.

⁶² SOUTHALL Roger, *Les bénéfices des bons offices*, Alternatives internationales, septembre 2006, p.41 « En RDC, la guerre éclate en 1998 et Kabila s'allie cette fois à l'Angola, au Zimbabwe et à la Namibie qui y interviennent, formellement soutenus par la SADCC, l'Afrique du Sud refuse de s'impliquer dans le conflit. Echaudée par les

1998 à 2006 - ou lors de la crise ivoirienne⁶³, dans laquelle Thabo Mbeki est désigné comme médiateur par l'ONU et l'UA - 2005 à 2006 -, sont assez révélatrices du manque de lisibilité de sa politique étrangère et du déficit d'expérience des acteurs sud-africains.

Par ailleurs, sa position une nouvelle fois ambiguë, face à la situation du Zimbabwe de Robert Mugabe - politique anti-Blancs, manipulations électorales, violations des droits de l'homme, émigration sauvage, situation insurrectionnelle - est loin de renforcer son statut de puissance. Si d'un côté, tout en préservant ses liens historiques et commerciaux avec le Zimbabwe, elle vise à ne pas s'aliéner quelques pays africains, de l'autre, cette politique affaiblit à coup sûr son statut régional « d'Etat pivot » vis-à-vis de ses indispensables partenaires Occidentaux.

B. Une volonté et une capacité d'intervention limitées

Le pouvoir sud-africain, dans la mise en œuvre de sa politique étrangère, est contraint par une opinion interne focalisée sur les questions nationales « *South Africa first* »⁶⁴. Dans ce sens, l'ANC, traversée par les intérêts de la puissante confédération syndicale du CSATU⁶⁵, et le faible intérêt manifesté par la population sud-africaine envers les pays africains - les populations urbaines noires étant davantage tournées vers la culture noire américaine - pèsent contre une trop grande implication extérieure de l'Afrique du Sud. De la même manière, les divergences ministérielles - ministère des affaires étrangères, ministère du commerce et de l'industrie et ministère de la défense - et leur soif de prééminence des uns sur les autres, ne font qu'accroître l'éclatement de cette politique extérieure.

Ainsi, Pretoria se retrouve dans la situation paradoxale du donneur de leçons quant à l'instabilité politique du continent, tout en étant réticente à s'engager pour y remédier. Néanmoins, consciente de son rôle, l'Afrique du Sud est devenue en quelques années, le dixième contributeur pour les opérations de paix de l'ONU et le premier contributeur africain avec 3 300 hommes déployés au Darfour, au Burundi, en RDC, au Libéria et en Erythrée⁶⁶. Avec 60 000 hommes et une force en cours de modernisation - depuis 1999 - elle dispose de nombreux atouts mais, elle ne constitue que la sixième force militaire du continent et son effort de défense reste modeste - un budget à 1,7% du PNB en 2004 contre 17% pour celui de

critiques récoltée lors de son intervention au Lesotho, mais estiment les énormes ressources naturelles (minerais, hydroélectricité, pétrole) de la RDC vitales pour la renaissance africaine, Pretoria opte pour la diplomatie. Elle devient le principal médiateur du dialogue inter-congolais qui s'ouvre en 2001 aboutissant aux élections démocratiques de juillet 2006. Elle a aussi dépêché des troupes dans le cadre de la Mission des Nations Unies au Congo. »

63 CORNU Sébastien, *La politique extérieure de l'Afrique du Sud*, Défense nationale, janvier 2007, p.92 « Le président Thabo Mbeki est pris entre la force d'interposition française et les autorités ivoiriennes et jette l'éponge au sommet d'Addis-Abeba en octobre 2006. » et 101/41 « Fin 2004, Thabo Mbeki qui préside le Conseil de paix et de sécurité de l'UA, accepte de jouer les médiateurs. Et ce à la demande du président nigérian Olusegun Obasanjo, dont les efforts de paix ont échoué. Sans être parvenu à convaincre Laurent Gbagbo et après avoir irrité le président français, Thabo Mbeki s'est aliéné les rebelles des Forces nouvelles qui, en août 2005, l'accusent de partialité. Ce qui de facto met fin à la médiation sud-africaine. »

64 *L'Afrique du Sud, puissance utile ?* op. cit. p.87.

65 *Congress of South African Trade Unions*.

66 *La politique extérieure de l'Afrique du Sud*, op. cit. p.93.

l'Angola⁶⁷. Ainsi, le rôle international qu'entend jouer l'Afrique du Sud, notamment au sein de l'ONU, implique un probable effort dans ce domaine, en particulier face à la concurrence du Nigéria.

C. Une domination devant faire face à des résistances

Devenue un interlocuteur de premier ordre pour les politiciens africains et les dirigeants rebelles en quête d'un accord, l'Afrique du Sud, par son impérialisme régional et son leadership sur le continent, éveille des rivalités et suscite la méfiance des pays africains. Il y a quelques années, Moeletsi Mbeki⁶⁸ avait perçu ce malaise en affirmant : « un nombre croissant de pays africains ne souhaitent pas que l'Afrique du Sud incarne le leadership sur le continent. »⁶⁹ L'échec de la candidature sud-africaine pour l'organisation des Jeux olympiques de 2004 en est l'une des concrétisations - les Africains n'ayant tout simplement pas voté pour le grand voisin du Sud, qui faisait pourtant figure de candidat emblématique du continent⁷⁰.

En effet, le pouvoir sud-africain est stigmatisé par certains pays africains, comme n'étant africain que de façade⁷¹. Pour eux, la Renaissance africaine portée par Thabo Mbeki trouve sa limite dans l'alliance sud-africaine avec les puissances occidentales et la primauté d'expansion de ses seuls intérêts économiques. Ainsi, d'une part, ses politiques ambiguës de vente d'armes - au Togo, dans la région des Grands Lacs - et d'emploi⁷² de compagnies privées de sécurité, issues notamment de la restructuration de la SANDF⁷³ ou comme *Executive Outcomes*, jouant un rôle essentiel dans la protection des intérêts économiques sud-africains sur le continent - infrastructures minières de *De Beers* ou *Anglo American* - se trouvent en totale contradiction avec les principes qu'elle énonce à travers l'idée de Renaissance africaine.

D'autre part, « l'africanisation de l'Afrique du Sud que symbolise le discours de la Renaissance africaine se traduit dans le même temps par une tendance à la sud-africanisation de l'Afrique, et particulièrement de l'Afrique australe ». Cette tendance hégémonique contribue à exacerber des tensions. En premier lieu, l'Angola craint la domination sud-africaine et n'apprécie guère ses leçons de bonne gouvernance. Ensuite, le Nigéria, dont le rôle l'amène aussi à revendiquer officieusement un siège au Conseil de sécurité des Nations unies, voit d'un mauvais œil les médiations conduites par Thabo Mbeki dans sa sphère d'influence. Enfin, en Lybie, le colonel Kadhafi, qui veut s'imposer comme le nouveau père du

67 *Géopolitique de l'Afrique du Sud*, op. cit. p.12 et tableau 3 annexe 4.

68 Homme d'affaires, ancien journaliste et frère du président sud-africain.

69 CONCHIGLIA Augusta, *L'Afrique du Sud puissance hégémonique ? Géopolitique africaine*, n°18, avril 2005.

70 Ibid.

71 Ibid, le ministre nigérian de l'information présentait ainsi l'Afrique du Sud comme « un pays blanc avec une tête noire ».

72 La position du gouvernement est assez ambiguë à l'égard de ces sociétés, il règlemente leurs activités sur le territoire sud-africain mais est conscient de l'aide qu'elles apportent pour la protection de ses intérêts en Afrique. Certaines sont de véritables acteurs informels de la politique étrangère sud-africaine.

73 *South African National Defense Force*.

panafricanisme et a été l'un des principaux initiateurs de l'UA, voit son statut sérieusement concurrencé⁷⁴.

En conclusion, si Thabo Mbeki rêve d'une Renaissance africaine partagée par tout le continent africain, il sait qu'elle constitue un formidable vecteur de puissance politique et économique pour son pays. Elle est le moyen de répondre simultanément à ses défis intérieurs et aux nécessités de croissance d'une économie déjà mondialisée.

⁷⁴ *La politique extérieure de l'Afrique du Sud*, op. cit. p.94.

TROISIEME PARTIE :

UNE ECONOMIE PORTEUSE DE PUISSANCE

Si sur le continent africain, l’Afrique du Sud fait figure de géant économique, en revanche, à l’échelle planétaire, son économie occupe une place tout à fait modeste, disposant néanmoins de toutes les caractéristiques d’une économie émergente. En effet, déjà bien insérée dans l’économie mondiale et porteuse de nombreux atouts, elle révèle une potentialité de développement considérable, en particulier sur le marché africain qu’elle entend bien conquérir.

Le premier atout de l’Afrique du Sud repose sur son emplacement géographique. En effet, la route maritime du Cap qui est l’une des plus fréquentées du monde, notamment par les pétroliers, lui permet de disposer des plus grands et plus modernes ports d’Afrique. Par ailleurs, le pays se trouve à équidistance des marchés américains et asiatiques et dans le même fuseau horaire que l’Europe. Son autre atout stratégique lui est conféré par une géologie particulièrement généreuse. Elle détient en réserves mondiales : 40% de l’or, 70% du chrome, 45% du vanadium, 55% platine, 80% manganèse, 25% des ressources mondiales de diamants et 10% du charbon⁷⁵.

Aussi, située au centre de l’extrême sud de la planète, l’Afrique du Sud qui a déjà polarisé les enjeux de l’Afrique australe et qui tend à s’en servir comme d’un véritable tremplin vers le continent, affiche une volonté d’expansion économique tout azimut.

I. UNE HEGEMONIE REGIONALE

Même si Pretoria se défend de vouloir devenir une puissance hégémonique et se veut rassurante à l’égard de ses voisins, son hégémonie régionale est bien une réalité. « L’intégration économique en Afrique australe est asymétrique et polarisée autour de l’Afrique du Sud »⁷⁶. Ainsi, à l’origine de 80% du PNB de l’Afrique australe, l’Afrique du Sud demeure le premier client et le premier fournisseur de ses cinq pays limitrophes⁷⁷. Cette région constitue le socle économique sud-africain sur le continent.

⁷⁵ *Le défi sud-africain : le creuset des controverses*, op. cit. p.29.

⁷⁶ *L’Afrique du Sud, puissance utile ?* op. cit. p.107.

⁷⁷ *Géopolitique de l’Afrique du Sud*, op. cit. p.12.

A. Un régionalisme à plusieurs étages

Avec le retour de l’Afrique du Sud sur la scène australe et continentale, les pays de la ligne de Front, à l’exemple du Zimbabwe et de son président Robert Mugabe, ont vu quasiment disparaître leur influence extérieure et celle qu’ils avaient eu l’illusion de détenir durant la période de l’apartheid sud-africain. Néanmoins, conscients de l’imbrication économique, financière et commerciale qui existe entre eux, les Etats d’Afrique australe ont mesurés depuis longtemps déjà la nécessité de coopérer. Ainsi se sont bâties des structures d’intégration régionales évolutives dans lesquelles chacun tente de trouver sa place, tant pour y obtenir un rôle régional que pour en dégager les meilleurs bénéfices. Actuellement, trois niveaux d’intégration peuvent être distingués : tout d’abord, les cinq pays de la *Southern African Customs Union* - SACU⁷⁸ - qui forment une union douanière avec des tarifs extérieurs communs. Ensuite, parmi les autres membres de la SADC, cinq d’entre eux - Malawi, Maurice, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe - sont impliqués dans la *Cross Border Initiative* - CBI⁷⁹ - et dans le *Common Market for Eastern and Southern Africa* - COMESA⁸⁰ -, visant la suppression des droits de douane sur le commerce intra-régional et l’harmonisation des tarifs extérieurs. Enfin, l’Angola et le Mozambique sont engagés dans une libéralisation commerciale dans le cadre de l’OMC et du COMESA⁸¹. En fait, ces Etats craignent de voir l’Afrique du Sud accaparer les bénéfices d’un processus d’intégration unique - dans le cas de la création d’une seule zone de libre-échange – qui contribuerait encore au renforcement de la polarisation économique de la région.

Cependant, si l’Afrique australe est à la recherche d’un concept d’intégration suffisamment flexible pour tenir compte de la diversité des situations et des divergences de vues, il semble que la SADC, maintenant conduite par l’Afrique du Sud, en soit l’alternative la plus crédible.

B. Un potentiel de marché émergent encore fragile

Selon M.K. Mbuende, ancien Secrétaire exécutif de la SADC, « la région a tous les ingrédients pour être un marché émergent »⁸². En effet, l’économie de l’Afrique australe bénéficie de la précocité de son insertion dans l’économie mondiale, structurée par l’économie minière⁸³, et de l’impact historique de ses colonies européennes de peuplement⁸⁴. De plus, la région représente 60% du Produit intérieur brut - PIB - de l’Afrique subsaharienne et son PIB par habitant est

78 SACU, Union douanière d’Afrique australe regroupant la RSA, le Botswana, le Lesotho, le Swaziland et la Namibie.

79 CBI, Initiative transfrontalière.

80 COMESA, Marché Commun d’Afrique de l’Est et Australe.

81 *L’Afrique du Sud, puissance utile ?* op. cit. p.93.

82 Ibid p.94.

83 Cuivre dès 1852, diamants dès 1867 dans les alluvions du Vaal et de l’Orange puis, en 1873, à Kimberley ; or dans le Transvaal dès 1886 et en Rhodésie en 1893.

84 *L’Afrique du Sud, puissance utile ?* op. cit. p.16.

deux fois plus élevé que la moyenne régionale de l’Afrique, hors Afrique du Nord⁸⁵. Toutefois, si son niveau de développement est globalement supérieur au reste du continent africain, elle intègre des pays parmi les moins avancés du monde, aux économies très faibles et aux capacités industrielles limitées⁸⁶. La SADC présente les caractéristiques d’une économie en développement, 82% de ses exportations sont composés de produits primaires envoyés vers les pays industrialisés du Nord, alors que les produits manufacturés ne représentent que 10%⁸⁷. Elle doit aussi faire face à des déficits majeurs - voies de communication, formation... -, à un manque de stabilité politique - Zimbabwe - décourageant les investisseurs étrangers - et à un manque de volonté commune de ses membres pour construire un véritable espace d’intégration économique. Ainsi, « si l’Afrique australe est la région d’Afrique la plus à même à réussir son intégration régionale et son insertion dans l’économie mondiale, son processus de développement demeure fragile »⁸⁸.

C. Une polarisation en faveur de l’Afrique du Sud

La géographie et surtout l’héritage de plusieurs décennies de guerre en Afrique australe ont accentué la dépendance de la région à l’égard de l’Afrique du Sud, en particulier dans le domaine économique. En effet, son influence n’a jamais diminué et ses pays voisins font même figure de « satellites économiques »⁸⁹. En fait, dans la région, l’Afrique du Sud joue un rôle de pays industrialisé, dominant la structure de production, le commerce, les voies de communication, l’agriculture et les marchés financiers.

Ainsi, son secteur manufacturier est cinq fois plus important que celui de la SADC et quinze fois supérieur à celui du Zimbabwe, pourtant deuxième producteur manufacturier de la région⁹⁰ et le rapport moyen entre les exportations des pays de la région vers l’Afrique du Sud et leurs importations en provenance de celle-ci est de 1 à 6⁹¹. Les compagnies sud-africaines dominent aussi l’industrie alimentaire et la distribution - *Shoprite* et *Checkers* - dans la plupart des pays de la SADC⁹². De plus, l’Afrique du Sud fait figure de grenier alimentaire de la région, grâce à l’exportation de ses excédants, constitués principalement d’agrumes, de tournesol et de sucre⁹³. Cette domination s’exerce aussi sur les marchés financiers par l’intermédiaire des banques et des capitalisations à la bourse de Johannesburg. L’exemple des groupes privés sud-africains

85 *L’Afrique du Sud, puissance utile ?* op. cit. p.94.

86 *Ibid* p.99.

87 *Ibid* p.103 et tableau 4 annexe 4.

88 *Ibid* p.94.

89 *Le défi sud-africain : le creuset des controverses*, op. cit. p.242.

90 *L’Afrique du Sud, puissance utile ?* op. cit. p.101.

91 *Ibid* p.111.

92 *L’Afrique du Sud, puissance hégémonique ?* op. cit.

93 LEFEVRE F. , *L’eau pour tous et par tous*, Courier ACP-UE, n°195, 2002, p.32.

ayant acheté la majorité du capital de la Banque centrale de Tanzanie - soulevant un débat sur la souveraineté financière du pays – est à ce titre particulièrement révélateur. Le rôle logistique de l’Afrique du Sud a été, et reste plus que jamais, le facteur déterminant de cette polarisation de la région. En effet, les voies de communication les plus performantes⁹⁴ aboutissent toutes au territoire sud-africain et à ses ports modernes. La dépendance des pays de la SADC se fait aussi dans le domaine sensible de la main d’œuvre, pour lequel l’Afrique du Sud constitue le pôle régional d’attraction économique, et dans celui de la formation universitaire⁹⁵.

Cependant, si Pretoria considère la région comme un véritable tremplin économique vers le continent, elle doit aussi être vigilante à ne pas appauvrir ses voisins et à favoriser leur développement économique.

II. UNE CAPACITE DE DOMINATION CONTINENTALE

Si à l’échelle mondiale l’Afrique du Sud est un pays classé comme émergent, en revanche sur le continent africain, elle est d’ores et déjà une puissance économique majeure. Profitant de la fin de sa période d’isolement, elle a investi massivement le marché africain, bien au-delà de sa région d’influence traditionnelle, l’Afrique australe. Sa rapide expansion commerciale, perçue par certains comme un impérialisme économique, ne va pas sans susciter une méfiance croissante à l’égard du rôle politique et économique que son président semble vouloir jouer sur le continent.

A. Le géant économique du continent

Bien que sa surface et sa population ne représentent respectivement que 4% et 6% de celles du continent africain, la suprématie économique de l’Afrique du Sud y est indéniable. En effet, à elle seule, elle engendre plus de 40% de la production industrielle de toute l’Afrique, 70% de son électricité, 65% de son acier, 50% du trafic ferroviaire et du parc automobile, 45% de ses minerais et du réseau téléphonique du continent⁹⁶, 90% des internautes de l’Afrique subsaharienne⁹⁷... Les trois cinquièmes des exportations des pays d’Afrique subsaharienne sont réalisés par l’Afrique du Sud⁹⁸. Elle abrite aussi la majorité des entreprises africaines faisant partie du top 500 mondial. Ses capacités industrielles, agricoles et minières sont inégalées sur le continent et concentrent les principales technologies et savoir-faire modernes - production et distribution d’électricité, liquéfaction du charbon, maîtrise de l’énergie nucléaire... Ainsi, la

94 *Géopolitique de l’Afrique du Sud*, op. cit. p.14. « L’Afrique du Sud possède la moitié des routes bitumées de la SADC et contrôle plus de 60% du réseau ferroviaire de l’Afrique australe. »

95 *Le défi sud-africain : le creuset des controverses*, op. cit. p.230.

96 Ibid p.33.

97 *La politique extérieure de l’Afrique du Sud*, op. cit. p.89.

98 Ibid.

province du Gauteng - Pretoria-Johannesburg - se classerait, à elle seule, au troisième rang des puissances économiques africaines⁹⁹. L'Afrique du Sud affiche bien, et de loin, l'économie la plus performante du continent¹⁰⁰.

B. Une stratégie économique d'influence

Au-delà de l'Afrique australe, c'est en fait l'ensemble de l'Afrique subsaharienne qui constitue la cible privilégiée des entreprises sud-africaines. En effet, pour financer son ambitieuse politique intérieure et gagner son statut de puissance, Pretoria utilise tous les vecteurs d'influence économique à sa portée et en particulier les stratégies des acteurs privés. « Des formes multiples de convergence d'intérêts entre l'Etat, les intérêts économiques, les diasporas présentes sur le territoire sud-africain, les multinationales locales ou localement implantées débouchent sur le renforcement du poids de l'Afrique du Sud dans le continent en matière économique. »¹⁰¹ Ainsi, les entreprises sud-africaines investissent en masse sur le continent, au détriment même de leur pays qui accuse, malgré son statut de pays émergent, un flux négatif d'investissements directs. Entre 1995 et 2003, l'Afrique du Sud a investi 10 milliards de dollars sur le continent, ce qui représentait en 2003, 60% du total des investissements directs étrangers - IDE - vers l'Afrique. D'autre part, les exportations sud-africaines vers l'Afrique sont passées d'environ 1 milliard de dollars en 1991 à 9 milliards en 2002 et à ce titre, le continent africain est le second destinataire des marchandises sud-africaines après l'UE - 20 milliards de dollars¹⁰².

Au-delà du secteur minier - surtout de l'or - pour lequel les compagnies sud-africaines ont fait une percée spectaculaire en Afrique de l'Ouest - Ghana, Mali, Burkina Faso, Guinée -, les deux axes traditionnels de l'expansion économique sud-africaine restent le contrôle de sources énergétiques et hydrauliques. A ce titre, la société nationale sud-africaine d'électricité *Eskom* fait ardemment campagne pour la construction d'une nouvelle centrale hydroélectrique, le Grand Inga, près de l'embouchure du fleuve Congo. « Ce projet pharaonique, évalué à 50 milliards de dollars, et révolutionnaire de par les techniques qu'il prévoit d'employer, devrait générer quelque 40 000MW, soit deux fois la capacité du barrage chinois des Trois Gorges, une production suffisante pour satisfaire les besoins de l'ensemble du continent et dont le surplus pourrait être exporté. »¹⁰³ Par ailleurs, la distribution, la banque, les télécommunications, le tourisme et l'hôtellerie constituent les supports de développement privilégiés des investisseurs sud-africains sur le continent.

99 CESSOU Sabine, *L'Afrique du Sud veut intégrer l'économie mondiale*, Problèmes économiques, n°2.672 du 5 juillet 2000, p.29.

100 Tableau 5 annexe 4.

101 *L'Afrique du Sud, puissance utile ?* op. cit. p.12.

102 *L'Afrique du Sud, puissance hégémonique ?* op. cit.

103 *L'Afrique du Sud, puissance hégémonique ?* op. cit.

C. Une expansion controversée

La véritable offensive que mène l'économie sud-africaine sur le continent, s'il elle a permis à l'Afrique du Sud d'élargir ses marchés et d'accroître sa crédibilité auprès des investisseurs non-africains, contribue aussi à creuser les écarts et les inégalités entre les pays du continent. Le déséquilibre de leur balance commerciale avec l'Afrique du Sud en est l'un des révélateurs : en 2002, l'Afrique du Sud exportait vers le reste du continent pour 38 milliards de rands et en importait pour 8 milliards¹⁰⁴. La plupart des autres économies africaines n'ont pratiquement rien à vendre à l'Afrique du Sud en échange de l'ouverture de leur marché intérieur. Aussi, « beaucoup de pays africains sont très sceptiques quant aux bénéfices qu'ils pourraient tirer d'une augmentation de leurs échanges économiques avec l'Afrique du Sud »¹⁰⁵. Selon la Banque africaine de développement - BAD -, cette situation est porteuse d'effets déstructurant pour les économies africaines¹⁰⁶, en particulier pour celles de l'Afrique australe. En fait, certains pays ressentent bien que le discours de la Renaissance africaine, la création du NEPAD ou encore l'implication diplomatique tout azimut de l'Afrique du Sud ne sont, pour ses dirigeants, que des moyens de gestion de « crise intérieure » et d'accession au statut de puissance continentale reconnue. D'ailleurs conscient de ces travers, le président Mbeki affirmait, dans son discours de 2003 sur l'état de la nation : « *Je tiens à assurer les pays voisins et les peuples de l'Afrique que le gouvernement sud-africain n'a pas de prétention de domination. Nous ne revendiquons pas le droit d'imposer notre volonté à des pays indépendants, quels qu'ils soient. Nous n'entendons pas forcer quiconque à faire quoi que ce soit...* »¹⁰⁷. Toutefois, dans l'esprit de Thabo Mbeki, cette « Renaissance signifie pour l'essentiel, la promotion des valeurs politiques et économiques occidentales »¹⁰⁸ sur le continent, intrinsèquement liées aux notions libérales de bonne gouvernance et d'économie de marché.

III. UN ANCRAGE DANS L'ECONOMIE MONDIALE

Après de longues années d'autarcie forcée, l'Afrique du Sud a fait le pari de la mondialisation. Ainsi, grâce à la reconversion de son appareil de production, la libéralisation de ses échanges et l'agressivité d'une politique commerciale hégémonique sur le continent africain, elle a intégré l'économie mondiale. Dorénavant, tout en cherchant à consolider ses positions et le plus

104 Ibid.

105 *L'Afrique du Sud, puissance utile ?* op. cit. p.88.

106 Ibid « La crainte est qu'une augmentation du commerce de biens manufacturés avec l'Afrique du Sud pourrait provoquer une désindustrialisation significative dans les pays importateurs ou que cela pourrait stopper leurs efforts pour réhabiliter leurs secteurs industriels. »

107 *L'Afrique du Sud, puissance hégémonique ?* op. cit.

108 TAYLOR Ian, *La politique sud-africaine et le NEPAD*, Politique africaine, n°91, octobre 2003.

souvent au détriment de ses partenaires africains, l'Afrique du Sud vise à diversifier ses liens commerciaux avec d'autres pays du Sud.

A. Une économie étroitement liée avec les puissances occidentales

Si l'Afrique du Sud demeure, en raison de son histoire et des nécessités de sa reconstruction interne, fortement dépendante des pays occidentaux, à l'inverse sa situation stratégique de quasi monopole sur certaines richesses minières, d'ailleurs amplifiée par son *leadership* en Afrique australe, la rend incontournable pour le fonctionnement de « l'économie monde ». En effet, certains de ces minerais n'ont pas uniquement une valeur financière, mais revêtent surtout une importance stratégique vitale¹⁰⁹, en particulier dans le secteur de l'électronique.

En outre, si à l'échelle planétaire l'économie sud-africaine est relativement modeste - PNB comparable à celui du Danemark ou de l'Argentine - en revanche, dans de nombreux domaines - télécommunications, assemblage automobile ou encore secteurs miniers - ses entreprises sont en concurrence directe avec celles du Nord¹¹⁰, son activité industrielle totale est aussi importante que celle de tous les pays situés au sud du Sahara et elle constitue la seule économie émergente du continent africain. A ce titre, elle suscite un très vif intérêt de la part des puissances du Nord, qui la considère comme le point d'entrée idéal vers les grands marchés du tiers-monde. Ainsi, les entreprises occidentales s'y implantent afin de s'emparer le plus tôt possible de parts de marché, dans l'idée de pouvoir imposer leurs normes et leurs produits, à l'image de Renault qui va y commercialiser la Logan¹¹¹.

Ensuite, la crédibilité de ces liens peut-être mesurée par le niveau des IDE de son économie. Si le pays figurait au troisième rang des IDE en Afrique, il est à noter que l'Angola et le Nigéria, qui le précèdent dans ce palmarès, sont deux pays dont le volume des IDE est démesurément gonflé par l'apport massif de capitaux pour l'exploitation du pétrole. Dans le cadre d'un classement IDE hors pétrole, l'Afrique du Sud occuperait, et de loin, la première place¹¹².

B. Le renouveau d'un axe d'intérêt Sud-Sud

Par le passé, les sanctions internationales, loin d'affaiblir l'Etat sud-africain et son économie, ont eu plusieurs effets intéressants. Au-delà de celui de renforcer l'autarcie industrielle et énergétique du pays, elles ont poussé l'Afrique du Sud à diversifier ses axes d'échanges vers des pays plus compréhensifs, à l'image de Taïwan. En renouant avec cette dynamique d'élargissement, Pretoria veut à la fois, résister à la marginalisation économique du continent

109 *Géopolitique de l'Afrique du Sud*, op. cit. p.18 et tableau 6 annexe 4. Par exemple : pour le chrome, les Etats-Unis sont tributaires à 90% de l'Afrique du Sud et l'UE à 50%.

110 LEFEVRE F., *L'Afrique du Sud : futur dragon ?* Courrier ACP-UE, n°195, 2002.

111 *Géopolitique de l'Afrique du Sud*, op. cit. p.83.

112 *L'Afrique du Sud : une puissance régionale ?* op. cit. p.100 et tableau 7 annexe 4.

africain et tenir une place de puissance politico-économique mondiale avec laquelle il faudra compter. Aussi, elle développe une stratégie de positionnement au cœur des échanges Sud-Sud au travers du modèle dit « du papillon »¹¹³ - vers l'est, relations avec la Chine, le Japon, l'Inde, Taïwan et la Corée et vers l'ouest, avec l'Amérique latine. Elle porte aussi un intérêt de plus en plus soutenu à l'océan Indien, notamment au travers de l'Association de la couronne de l'océan Indien pour la coopération régionale - IOR-ARC. Créée en 1997, elle rassemble dix-neuf pays et vise à faciliter les investissements et à développer les échanges commerciaux et culturels entre ses membres. Dans ce cadre, « elle tente de faire revivre un ensemble historique, autrefois animé par les marchands arabes, indiens et malais, qui fut ensuite structuré par l'empire britannique et le Commonwealth, qui est aujourd'hui une constellation d'Etats majoritairement pauvres, polarisés par quelques pays plus puissants, à la recherche de liens horizontaux »¹¹⁴. Par ailleurs, les adhésions à la SADC de véritables îles relais vers l'Asie - Maurice en 1995 et les Seychelles en 1997 - soulignent bien que l'Afrique du Sud a fait de cette orientation géopolitique l'un de ses enjeux de puissance politico-économique.

C. La contradiction entre discours et réalité

D'un côté, comme fondateur et promoteur du NEPAD, Thabo Mbeki prêche avec force l'unité et la solidarité africaine lorsqu'il s'adresse à ses homologues africains et de l'autre, il se sert du continent, en l'affaiblissant, pour satisfaire ses seuls intérêts nationaux. Ainsi, sa volonté affirmée de participer à des projets de zones de libre-échange - avec les pays latino-américains du MERCOSUR¹¹⁵, les Etats-Unis, le Japon, l'Inde ou même la Chine - va incontestablement à l'encontre de son message d'unité continentale et tend à affaiblir les économies africaines.

En réalité, si le discours présidentiel trouve ses limites dans les nombreux intérêts de son pays hors du continent africain, la politique étrangère de l'Afrique du Sud est en fait très largement guidée par des considérations économiques liées à sa reconstruction interne. L'économie sud-africaine fait face à un double défi : attirer les investisseurs étrangers, accroître sa productivité, étendre son marché et se mondialiser, au moment même où le régime est confronté à des revendications de rattrapage des niveaux de vie des plus pauvres et à un climat social alarmant. En fait, il s'agit simultanément de réduire les inégalités et d'améliorer les performances économiques, « deux obsessions d'un pays qui aujourd'hui, traduit progressivement en termes économiques et sociaux son bouleversement politique »¹¹⁶.

113 Dans ce modèle, l'Afrique, et notamment l'Afrique australe, constitue le corps d'un papillon dont les ailes se déploient à l'ouest vers l'Amérique latine et à l'est vers l'Asie et l'Australie.

114 *Géopolitique de l'Afrique du Sud*, op. cit. p.104.

115 *Mercado Comun del Su* : marché commun de 6 pays d'Amérique latine.

116 *L'Afrique du Sud, futur dragon ?* op. cit.

CONCLUSION

En conclusion, l'optimisme initial et les espérances suscitées par le rôle de l'Afrique du Sud en Afrique n'ont pas été entièrement satisfaits, mais n'ont pas été non plus dissipés. En effet, la vision du pouvoir politique sud-africain quand à son rôle sur le continent, initialement portée par la défense des droits de l'homme, a été tempérée par les réalités du contexte africain. L'Afrique du Sud est certes un morceau de l'Afrique, mais elle est aussi considérée, par ses partenaires continentaux, au regard de son insertion dans l'économie mondiale, comme une enclave occidentale en Afrique. D'une part, forte de son processus de démocratisation exemplaire, l'Afrique du Sud s'est complu, non sans orgueil, depuis 1994, à distribuer conseils et leçons de morale à travers le continent noir, suscitant ainsi une certaine exaspération chez ses voisins, d'autre part, cherchant à augmenter sa présence économique sur le continent, sans pour autant vouloir apparaître comme une puissance hégémonique, elle a suivi une logique de développement et de renforcement de son économie sur un modèle libéral, de type anglo-saxon, qui tend à « désafricaniser » les relations qu'elle entretient avec ses pays « frères ». En réalité, l'Afrique du Sud est « prisonnière de ces paradoxes et ne peut exercer qu'une puissance politique intermittente et à géométrie variable »¹¹⁷.

Toutefois, au-delà des succès qu'elle a remportés sur la scène africaine et de l'aura de ses deux présidents successifs, le leadership continental de l'Afrique du Sud, ou plutôt sa crédibilité, demeure tributaire de sa capacité à réduire les fortes inégalités sociales qui touchent sa population. En effet, d'une part, treize ans après le premier scrutin électoral démocratique, le bilan de la situation intérieure du pays est en-dessous des espérances suscitées par l'avènement au pouvoir de l'ANC, et ce, malgré les importants investissements consentis - infrastructures sociales, électrification rurale, accès à l'eau potable... D'autre part, le président Thabo Mbeki est gêné par la relative faiblesse de la base interne à partir de laquelle il entend développer ses initiatives régionales, continentales et mondiales. En effet, la pauvreté, le chômage, la pandémie de VIH/sida et la fragile réconciliation raciale, associée à une violence extrême, affaiblissent ses initiatives et suscitent à la fois mécontentement et impatience, y compris dans les rangs de l'ANC. L'importante question des relations entre la politique intérieure et la politique étrangère de l'Afrique du Sud est incontournable. Pour concrétiser les ambitions régionales, continentales et mondiales de leur pays, les autorités sud-africaines devront désormais, concrétiser les attentes sociales de leur population. Son statut de puissance continentale est à ce prix. Si les années à venir restent propices à la concrétisation des rêves de puissance - ni la Lybie, marginalisée sur le plan politique, ni le Nigéria, soumis à une forte

¹¹⁷ *L'Afrique du Sud puissance utile ?* op. cit. p.65.

pression intérieure, ni l'Algérie ne peuvent véritablement dans l'immédiat affirmer leur prééminence sur le continent noir - la perspective des élections de 2009 et la persistance d'un climat social au bord du gouffre pourraient compromettre ces ambitions.

ANNEXE 1

FICHE PAYS

Afrique du Sud

Nom officiel	République d'Afrique du Sud (forme longue), Afrique du Sud (forme courte)
Capitale	Pretoria, capitale administrative ; Le Cap, capitale législative ; Bloemfontein, capitale judiciaire
Superficie	1 219 090 km ²
Divisions administratives (pop)	Cap-Est, Cap-Nord, Cap-Ouest, État libre, Gauteng, KwaZulu-Natal, Mpumalanga, Nord-Ouest, Limpopo
Villes principales (pop)	Le Cap, Pretoria, Johannesburg, Port Elizabeth, Durban
DÉMOGRAPHIE	
Population	47 390 000 (estimation 2006)
Répartition par âges	0-14 ans : 32,01% ; 15-64 ans : 63,11% ; + 65 ans : 4,88% (estimation 2006)
Répartition par communauté	Noirs 79,5% ; Blancs 9,2% ; Métis 8,9% ; Indiens 2,5%
Taux de croissance de la pop	-0,31 p. 100 (estimation 2005)
Densité de pop	37 habitants au km ² estimation
Taux de migration	- 1.73 ‰ (en 2006)
population urbaine	57 p. 100 (estimation 2003)
population rurale	43 p. 100 (estimation 2003)
Espérance de vie	50,7 années (estimation 2006)
femmes	52,5 années (estimation 2006)
hommes	49,0 années (estimation 2006)
Taux de mortalité infantile	62 p. 1 000 (estimation 2005)
Taux d'alphabétisation	87,1 p. 100 (estimation 2005)
Langues : 11 langues officielles : afrikaans et anglais ; 9 langues bantoues : zoulou, xhosa, swazi, ndebele, sotho du sud, sotho du nord, tswana, tsonga ; venda.	
Religions principales : christianisme (environ 80 p. 100 de la population), islam, hindouisme et autres (dont judaïsme, confucianisme et bouddhisme)	
POLITIQUE	
Régime politique	république, régime présidentiel
Indépendance	31 mai 1910 (vis-à-vis du Royaume-Uni)
Constitution en vigueur	février 1997
Droit de vote	suffrage universel (à partir de 18 ans)
ÉCONOMIE	
Produit intérieur brut (PIB)	165,5 milliards de dollars
PIB par habitant (U.S.\$)	3 630 (estimation 2005)
PIB par secteur économique	
PIB : part de l'agriculture	3,8 p. 100 (2003)
PIB : part de l'industrie	31 p. 100 (2003)
PIB : part des services	65,2 p. 100 (2003)
Unité monétaire	1 rand (ZAR) = 100 cents
Exportations : or, minerais et métaux, perles, pierres précieuses et semi-précieuses, denrées alimentaires et boissons, produits chimiques, laine	
Importations : équipement industriel et de transport, produits chimiques, métaux de base, plastiques, caoutchouc, papier, textiles, instruments de précision (optique, photo)	
Principaux partenaires à l'exportation : Italie, Japon, États-Unis, Allemagne, Royaume-Uni, autres pays de l'Union européenne (UE), RAS Hong-Kong	
Principaux partenaires à l'importation : Allemagne, États-Unis, Japon, Royaume-Uni, Italie	
Industries et services : industries extractives (platine, or, chrome), équipement industriel et de transport, agroalimentaire, produits chimiques, sidérurgie, tabac, textile	
Agriculture : Principales cultures : maïs, blé, canne à sucre, fruits, pommes de terre, légumes, sorgho, orge, tabac, coton, arachide, tournesol, haricots. Élevage et produits de l'élevage : ovins, bovins, porcins, caprins, volailles, laine, lait, œufs	
Ressources naturelles : or, diamants, charbon, manganèse, chrome, platine, fer, cuivre, étain, argent, vanadium, uranium, nickel, titane, zirconium, antimoine, fluor, amiante, phosphates	

ANNEXE 2

CHRONOLOGIE

- 1487** : le navigateur portugais Bartolomeu Dias double le cap de Bonne-Espérance.
- 1652** : les premiers Hollandais aménagent une escale (Le Cap) pour la Compagnie des Indes néerlandaises (VOC) sur la route qui mène à l'Asie.
- 1688** : arrivée des Huguenots français jusque là réfugiés en Hollande après la révocation de l'édit de Nantes.
- 1781** : première guerre des frontières (il y en aura huit jusqu'en 1853) opposant les Xhosas aux Boers puis aux Anglais.
- 1795** : les Anglais débarquent au Cap pour éviter que les Français n'en prennent possession. En 1803 la colonie est restituée aux Hollandais.
- 1806** : les Britanniques occupent une nouvelle fois le Cap, pour éviter que Napoléon ne s'en empare.
- 1810-1818** : Shaka (ou Chaka), un chef de clan nguni, constitue un empire zoulou en réduisant en esclavage les autres populations noires de la partie orientale de l'actuelle AS. Cet écrasement dénommé Mfecane mène à la fuite de la plupart des tribus bantoues installées au Natal.
- 1815** : le congrès de Vienne confirme les droits de l'Angleterre sur la colonie du Cap.
- 1828** : mort de Shaka, l'empereur Zoulou
- 1833** : abolition de l'esclavage dans les colonies anglaises.
- 1835** : début du Grand Trek. Les paysans hollandais, appelés Boers (« paysans ») supportent mal la tutelle de Londres et l'arrivée de plus en plus massive de colons britanniques. Refusant l'abolition de l'esclavage et soucieux de pouvoir conserver leur autonomie politique, ils quittent la colonie du Cap et émigrent vers le nord-est. Cette migration des voortrekkers durera plusieurs décennies.
- 1838** : la bataille de Blood River (16 décembre) : un commando de quelques centaines de Boers dirigé par Andries Pretorius tient tête victorieusement à une armée de 10 000 Zoulous (3 000 morts). Depuis, cette date est un jour sacré chez les Afrikaners qui y voient leur vœu exaucé (celui de venger les leurs, massacré quelques mois plus tôt sur ordre du roi des Zoulous, Dingane)
- 1843** : les Anglais occupent le Natal et annexe Natalia, la première des républiques boers (fondée en 1840). Les Boers repartent vers le nord, où ils fonderont plusieurs républiques indépendantes.
- 1852-1954**: traité de Sand River : la Grande-Bretagne reconnaît l'indépendance des républiques Boers (Sud-Africains blancs qui parlent l'Afrikaans -langue dérivée du néerlandais-) du Transvaal puis de l'Etat libre d'Orange.
- 1860** : arrivée dans le Natal des premiers travailleurs indiens amenés de leur colonie des Indes par les Anglais.
- 1867** : le royaume du Basutoland (l'actuel Lesotho) devient un protectorat britannique.
- 1877** : les Anglais, dans leur stratégie de contrôler l'ensemble de l'Afrique australe, annexent le Transvaal.
- 1879** : au terme d'une guerre longue et meurtrière, l'armée zouloue est vaincue à Ulundi par les Anglais.
- 1880** : première guerre des Boers contre les Britanniques. Elle se termine en 1881 par la victoire des Boers et l'indépendance du Transvaal.
- 1886** : découverte de gisements d'or dans le Witwatersrand, fondation de la ville de Johannesburg. La République du Transvaal accueille des milliers d'immigrants à la recherche d'or.
- 1899-1902** : les Britanniques exigent que le droit de vote soit accordé aux populations non boers vivant au Transvaal et dans l'Etat libre d'Orange. Le président du Transvaal, Paul Kruger, refuse cette idée. Les relations s'enveniment entre les Boers et la Grande-Bretagne. Commence la guerre des Boers (1899-1902). Au début du conflit, les Boers sont en position de force avec 40 000 hommes contre 27 000 soldats britanniques. Avec de puissants renforts (total de 450 000 hommes), Lord Kitchener parvient à occuper les deux républiques boers. Les Boers continuent le combat en menant des actions de guérilla.
- 1910** : Londres proclame l'Union sud-africaine formée des colonies du Cap et du Natal, ainsi que de l'ancienne république du Transvaal et de l'Etat libre d'Orange. Les Boers, appelés désormais Afrikaners, sont majoritaires parmi les Blancs d'Afrique du Sud. Dans un souci d'apaisement, les Britanniques n'accordent pas de droits civiques aux Métis et aux Noirs.

1912 : fondation du SANNC, qui deviendra en 1923 l'African National Congress (ANC).

1913 : le Native Land Act limite les propriétés terriennes en concédant aux Noirs 7% du territoire (proportion fixée à 13% en 1936).

1914-1918 : l'Afrique du Sud participe à la Première Guerre mondiale aux côtés de la Grande-Bretagne. En 1915, les Sud-Africains occupent le territoire allemand du Sud-Ouest africain (qui deviendra plus tard la Namibie). La SDN confiera en 1919 un mandat de gestion de ce territoire à l'Union sud-africaine.

1924 : le Parti national de James Hertzog est au pouvoir jusqu'en 1939. Il entend défendre les Afrikaners et fait adopter les premières lois de ségrégation.

1939 : l'Afrique du Sud entre en guerre aux côtés des Alliés.

1948 : victoire des nationalistes menés par François Malan aux élections législatives. Un système de ségrégation, l'apartheid, est mis en place. Il vient renforcer la ségrégation raciale en vigueur depuis le début du siècle. Le Parti national restera au pouvoir jusqu'en 1994.

1949 : l'ANC commence à prôner la résistance sous forme de grèves, marches de protestation et mouvements de désobéissance civile.

1950 : le Group Area Act définit des groupes raciaux et instaure des secteurs d'habitats séparés.

1955 : l'ANC adopte la Charte de la Liberté (6 juin) qui pose comme idéal la réalisation d'une Afrique du Sud pluriethnique cogérée par les Blancs et les Noirs.

1959 : création des bantoustans, entités territoriales assignées aux populations noires. Dissidence de l'ANC sous la conduite de Robert Sobukwe, qui fonde le Pan African Congress (PAC) hostile à la présence blanche en Afrique du Sud.

1960 : en octobre, par référendum, une courte majorité de l'électorat blanc se prononce en faveur de l'indépendance de l'Afrique du Sud. Des émeutes éclatent à Sharpeville pour protester contre les passeports intérieurs imposés aux Noirs. La police ouvre le feu sur les manifestants (69 morts). La répression devient systématique et les principales figures d'opposition sont arrêtées. L'Etat d'urgence est déclaré; l'ANC interdit. Albert Luthuli, président de l'ANC reçoit le prix Nobel de la Paix.

1961 : retrait du Commonwealth et proclamation de la République d'Afrique du Sud.

1962 : arrestation de Nelson Mandela, chef de l'ANC, qui sera condamné à la prison à vie en 1964 (libéré en 1990).

1964 : les Nations unies adoptent des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud.

1966 : indépendance des colonies britanniques du Basutoland sous le nom de « royaume du Lesotho », suivi, deux ans plus tard, par le Swaziland.

1970 : le Bantou Homeland Citizenship Act prive les Africains de tout droit en Afrique du Sud blanche, hormis dans les bantoustans.

1971 : développement du mouvement de la Conscience noire (Black Consciousness) de Steve Biko qui insiste sur l'émancipation et la notion de fierté noire.

1972 : autonomie du Kwazulu (bantoustan), sous la direction de Mangosuthu Buthelezi.

1975 : Mangosuthu Buthelezi prend la tête de l'Inkatha, mouvement culturel zoulou (les partis politiques africains sont interdits). Indépendance des colonies africaines du Portugal, dont le Mozambique et l'Angola. Renforcement de l'influence soviétique en Afrique australe. Engagement militaire de l'Afrique du Sud en Angola.

Juin 1976 : émeutes de Soweto, des jeunes manifestent contre l'enseignement obligatoire en langue afrikaans pour les Africains. Début d'une série de grèves et de manifestations qui, en quelques mois, feront plus de 600 morts.

1978 : Pieter Botha devient Premier ministre.

1979 : accords de Lancaster : le Zimbabwe devient indépendant, Robert Mugabe en est le président, il se rapproche de l'URSS. L'encerclement de l'Afrique du Sud se poursuit.

Années 1980 : la RSA est en guerre en Angola (1975-1988), au Mozambique et dans le Sud-Ouest africain (actuelle Namibie). Le pays vit dans la hantise du communisme. La communauté internationale commence à s'émouvoir du sort de la population noire. La contestation au sein de la population blanche s'affirme également, notamment dans les milieux littéraires et artistiques. La politique des Bantoustans conduit à l'« indépendance » du Transkeï (1976), du Bophuthatswana (1977), du Venda (1979) puis du Ciskeï (1981). Mais, hormis l'Afrique du Sud, nul ne reconnaîtra l'existence de ces « Etats ».

1983 : les Métis et les Indiens se voient octroyer le droit de vote, mais pour élire des chambres séparées (aux pouvoirs limités) de celle des Blancs.

1984 : manifestations dans les townships (cités noires). L'archevêque anglican du cap Desmond Tutu reçoit le prix Nobel de la paix.

1989 : Frederik De Klerk, qui succède à Pieter Botha.

1990 : De Klerk lève l'interdiction des partis politiques (ANC, puis du PAC et du parti communiste). Libération de Mandela après vingt-sept années de prison. Mandela convainc l'ANC de suspendre la lutte armée. De Klerk engage les premières mesures d'abolition de l'apartheid. En huit mois, toutes les lois ségrégationnistes seront abrogées.

1991 : La Convention for a Democratic South Africa (CODESA) entame des négociations afin de former un gouvernement multiracial et de rédiger une nouvelle Constitution. Les dernières lois d'apartheid sont abrogées. Début des violences entre partisans de l'ANC et ceux de l'Inkatha. Le mouvement de Buthelezi reçoit le soutien occulte des forces hostiles au démantèlement de l'apartheid.

1992 : (mars) par référendum, 68,7% des Blancs votants apportent leur soutien à la politique d'ouverture du président De Klerk.

1993: (septembre) Mandela, à la tribune des Nations unies, demande la levée de l'embargo sur l'Afrique du Sud.

1993: (octobre) Nelson Mandela et Frederik de Klerk reçoivent le prix Nobel de la Paix.

1994: les bantoustans sont réintégrés dans l'Afrique du Sud. (avril) Les premières élections législatives multiraciales donnent la majorité à l'ANC et portent Mandela à la présidence.

1995 : abolition de la peine de mort.

1996 : ouverture des travaux de la Commission Vérité et réconciliation présidée par Mgr Desmond Tutu. De Klerk (NP) quitte le gouvernement d'union nationale.

1997 : Entrée en vigueur de la première Constitution post-apartheid. Thabo Mbeki succède à Mandela comme président de l'ANC.

1999 : (juin) les élections générales sont remportées par l'ANC. Thabo Mbeki devient chef de l'Etat. Le Zoulou Jacob Zuma devient vice-président.

2000 : (mai) à deux mois de la conférence mondiale sur le sida qui doit se tenir à Durban, Thabo Mbeki convoque une conférence donnant une large place aux scientifiques "dissidents" qui nient tout lien entre le VIH et le sida, suscitant l'indignation des milieux scientifiques et médicaux. (août-septembre) série d'attentats que le ministère de la Sureté attribue à la milice islamiste PAGAD (Peuple contre le gangstérisme et la drogue). (Décembre) élections municipales : l'ANC remporte 170 municipalités, le parti zoulou Inkatha 36, et l'Alliance démocratique 18.

2001 : procès à Pretoria intenté par 39 groupes pharmaceutiques qui défendent leurs droits commerciaux contre une loi sud-africaine favorisant l'accès aux médicaments génériques à bas prix. Face à la mobilisation internationale, les laboratoires retirent leur plainte.

2002 : le gouvernement infléchit sa position à propos du sida, ce qui permet de lutter plus efficacement contre la pandémie. Jusqu'à présent Thabo Mbéki jugeait les antirétroviraux aussi dangereux que le sida. Sommet de la terre à Johannesburg, l'Afrique du Sud se veut le porte-parole des préoccupations écologiques du continent noir.

2003 : (mars) cinq ans après le début des audiences, la commission Vérité et réconciliation remet son rapport final. Ayant entendu plusieurs dizaines de milliers de personnes, la Commission a accordé une amnistie aux auteurs des violations des droits de l'homme qui ont reconnu leurs crimes. 5000 personnes ayant renoncé à demander l'amnistie, pourraient être poursuivies. Les 22 000 victimes identifiées devraient recevoir une indemnité de 3400 euros. (Novembre) le parlement adopte le Plan sida, qui met gratuitement à la disposition des malades des antirétroviraux.

2004 : troisième scrutin législatif multiracial : l'ANC obtient près de 70% des sièges et devient majoritaire dans l'ensemble des provinces. Thabo Mbéki est réélu président de la RSA et Jacob Zuma reste son vice-président.

2005 : Thabo Mbéki devient médiateur au nom de l'Unité africaine dans le conflit en Côte d'Ivoire.

ANNEXE 3
CARTOGRAPHIE

L'Afrique du Sud au sein de l'Afrique australe



ANNEXE 4

TABLEAUX

Tableau 1: Estimated adult HIV-prevalence rates, 2001–2006

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Women 15–49 years	16.1	16.9	17.7	18.5	19.3	20.0
Women 20–64 years	14.7	15.4	16.1	16.7	17.2	17.8
Men 20–64 years	14.3	15.0	15.6	16.3	16.9	17.5
Adults 20–64 years	14.5	15.2	15.9	16.5	17.1	17.7
Adults 15–49 years	14.7	15.4	16.1	16.9	17.5	18.2
Total population	8.5	9.0	9.5	10.0	10.4	10.9

Tableau 2: Pyramide de la population blanche

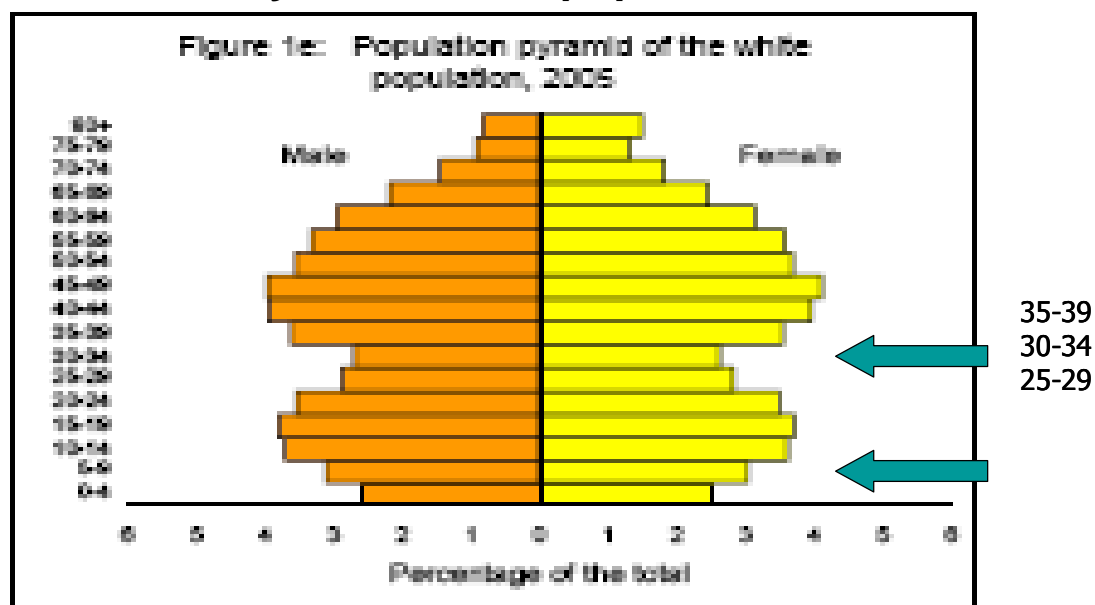


Tableau 3: les principales dépenses de défense (en 2000)

Pays	Dépenses de défense (en dollars)	Forces armées
Nigeria	2,4 milliards	78 500
Afrique du Sud	1,9 milliard	61 500
Angola	1,1 milliard	130 500
Soudan	580 millions	117 000
Éthiopie	457 millions	252 500
République démocratique du Congo	400 millions	81 400
Érythrée	360 millions	171 900

Source : The International Institute for Strategic Studies, *The Military Balance 2001-2002*

Tableau 4: commerce extérieur en Afrique en australe

Produits (SITC)/ Pays	Afrique du Sud		SADC (hors Afr. du Sud)	
	Exports	Imports	Exports	Imports
0. Produits alim. et animaux viv.	6,8	4,5	10,9	10,8
1. Boissons et tabacs	0,8	0,6	8,6	1,9
2. Mat. Brutes non comest. (H. carb.)	10,2	3,6	4,6	2,7
3. Combust. min., lubr. et prod. comm.	8,1	10,2	36,6	5,6
4. Huiles, graisses et cires	0,2	1,1	-	2,3
5. Produits chimiques et prod. comm.	6,8	9,5	0,8	11,6
6. Art. manif. class. selon mat. prem.	29,1	13,2	8,2	12,9
7. Machines et mat. de transport	8,7	43,8	5,3	40,1
8. Articles manufacturés divers	3,3	10,8	9,9	9,5
9. Art. et trans. non classés ailleurs (or, etc.)	25,0	2,7	15,1	2,6

Source: Nations Unies (Comtrade, 1997).

Tableau 5: les 5 plus grandes économies de l'Afrique sub-saharienne

Tableau 2. Les cinq plus grandes économies de l'Afrique au sud du Sahara (en 2001)

Pays	Produit national	
	brut (en milliards de dollars)	par habitant (en dollars)
Afrique du Sud	125,5	2 900
Nigeria	37,1	290
Côte d'Ivoire	10,3	630
Kenya	10,3	340
Tanzanie	9,2	270

Source: The World Bank Development Report 2003

Il ressort du tableau 2 qu'en termes de production nationale des richesses, l'Afrique du Sud affiche, et de loin, l'économie la plus performante du continent. Son produit national brut représente à lui seul environ deux tiers de l'ensemble des PNB des cinq économies africaines les plus riches et près du double de la somme des PNB des quatre autres économies. Les mêmes observations peuvent être faites sur l'immense écart existant entre le produit par

habitant de l'Afrique du Sud (2 900 dollars) et celui de chacun des quatre pays suivants.

La puissance des États souverains est non seulement géographique, démographique et économique, elle est également militaire. La prise en compte des deux facteurs fondamentaux de puissance militaire que sont les effectifs des forces armées et le montant des dépenses militaires nous montre que l'Afrique du Sud est une puissance militaire non négligeable.

Tableau 6: richesses minières de la RSA

Le coffre-fort sud-africain

1 : minerais
 2 : % de la production mondiale
 3 : rang dans la production mondiale
 4 : % des réserves mondiales
 5 : place dans les réserves mondiales

1	2	3	4	5
Antimoine	10 %	4 ^e	05 %	1 ^{re}
Charbon	05 %	5 ^e	08 %	4 ^e
Chrome	36 %	1 ^{re}	54 %	1 ^{re}
Diamant	10 %	5 ^e	24 %	2 ^e
Manganèse	15 %	3 ^e	82 %	1 ^{re}
Or	32 %	1 ^{re}	40 %	1 ^{re}
Platine	54 %	1 ^{re}	70 %	1 ^{re}
Titane	20 %	2 ^e	30 %	1 ^{re}
Uranium	09 %	8 ^e	08 %	5 ^e
Vanadium	42 %	1 ^{re}	45 %	1 ^{re}
Zinc	01 %	17 ^e	03,5 %	4 ^e

Tableau 7: les 5 plus grands bénéficiaires des IDE en Afrique

Tableau 4. Les cinq plus grands bénéficiaires des IDE en Afrique (en 2000)

Pays	IDE (en millions de dollars)
Angola	1 698
Nigeria	1 082
Afrique du Sud	961
Ouganda	220
Zambie	200

Source : *The World Bank Development Report 2003*

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages :

- FOUCHER Michel, DARBON Dominique, *L'Afrique du sud, puissance utile ?* Belin, 2001
LAFARGUE François, *Géopolitique de l'Afrique du sud*, Ed. Complexe, 2005
LUGAN Bernard, *Atlas historique de l'Afrique des origines à nos jours*, Ed. du Rocher, 2004
KLEN Michel, *Le défi sud-africain : le creuset des controverses*, France Europe Editions, 2004

Périodiques et presse:

- AYISSI Anatole, *L'Afrique du Sud : une puissance régionale ?* Questions internationales n°4 novembre 2003
BOIDIN Anne-Céline, *L'Afrique du Sud sentinelle du continent africain*, Armées d'aujourd'hui, n°314 octobre 2006
CESSOU Sabine, *Afrique du Sud : une décennie de compromis*, Politique internationale n°103 mars 2004
CESSOU Sabine, *L'Afrique du Sud veut intégrer l'économie mondiale*, Problèmes économiques, n°2.672 du 5 juillet 2000
CLING Jean-Pierre, *Gulliver à Lilliput*, Projet, n°286, mai 2005
COLSON Aurélien, *Prospective et changement de régime en Afrique du Sud*, Futuribles n°302 octobre 2004
CONCHIGLIA Augusta, *L'Afrique du Sud puissance hégémonique ?* Géopolitique africaine, n°18 avril 2005
CORNU Sébastien, *La politique extérieure de l'Afrique du Sud*, Défense nationale, janvier 2007
DOLBEAU Jean-Michel, *Thabo Mbeki : l'homme de la Renaissance africaine*, Afrique contemporaine, n°192, oct-déc. 1999
GALVANE François, *L'émigration des Blancs*, L'Afrique réelle, n°43/44 printemps/été 2004
GALVANE François, *La tentative de construction d'une opposition multi-raciale*, L'Afrique réelle, n°34 hiver 2002
GENRE-GRANDPIERRE Gilles, *Le Black Economic Empowerment en Afrique du Sud : fondements, contraintes et risques*, Afrique contemporaine, n°210 décembre 2004
GERVAIS-LAMBONY Philippe, *Afrique du Sud, les temps du changement*, Hérodote, n°111, 4^{ième} trimestre 2003
HORTON Claire, *Dix ans déjà depuis la fin de l'apartheid*, Afrique contemporaine, n°210, été 2004
HUGHES Tim, MILLS Greg, MELMOTH Sébastien, *La vie politique en Afrique du Sud*, Afrique contemporaine n°200 décembre 2002
KLEN Michel, *L'Afrique du Sud après Mandela*, Défense nationale, 3^{ième} trimestre 2000
LAMBERT Louis, *Des élections de 1994 à celles de 2004*, L'Afrique réelle, n°43/44 printemps/été 2004
LEFEVRE F., *L'Afrique du Sud : futur dragon ?* Courrier ACP-UE, n°195, 2002
LEFEVRE F., *L'eau pour tous et par tous*, Courrier ACP-UE, n°195, 2002, p.32
LISTRE Jean-Pierre, *La puissance du système bancaire sud-africain : prélude à un leadership continental ou parenthèse étonnante*, Afrique contemporaine, n°210 décembre 2004
LUGAN Bernard, *Les échecs de Thabo Mbeki*, L'Afrique réelle, n°31/32 printemps/été 2001
MEYER Jean-Baptiste, *Expatriation des compétences africaines*, Afrique contemporaine, n°190, avril-juin 1999
NERAC Henri, *Un apartheid « politiquement correct »*, L'Afrique réelle, n°25, automne 1999
POMPEY Fabienne, *Une « black bourgeoisie » sud-africaine émerge dans les grandes villes, consomme et se surendette*, Le Monde, édition du 16 avril 2006
SOUTHALL Roger, *Les bénéfices des bons offices*, Alternatives internationales, septembre 2006
TAYLOR Ian, *La politique sud-africaine et le NEPAD*, Politique africaine, n°91 octobre 2003
TERCINET Josiane, *Succès de faiblesses de la SADC*, Géopolitique africaine, n°18 avril 2005
TREBRAC Henri, *Dix ans de pouvoir noir*, L'Afrique réelle, n°43/44 printemps/été 2004
VAN NIEUWKERK Anthoni, *La puissance de l'Afrique du Sud en question*, Politique africaine, juin 2005
VIRCOULON Thierry, *La nouvelle Afrique du Sud*, Etudes, décembre 2004
VIRCOULON Thierry, *Les élections de 2004 en Afrique du Sud*, Afrique contemporaine, n°210, été 2004

Internet :

- Statssa.gov.za site des statistiques sud-africaines (*Statistics South Africa*)
Polity.org.za site d'informations sur le gouvernement d'Afrique du Sud
Dfa.gov.za département des affaires étrangères d'Afrique du Sud
Anc.org.za site de l'ANC (en anglais)
Afriquesud.net ambassade d'Afrique du Sud à Paris
Nationalvanguard.org site afrikaner.

TABLE DES MATIERES

FICHE DOCUMENTAIRE	2
SOMMAIRE.....	0
INTRODUCTION.....	1
PREMIERE PARTIE :.....	3
UNE STABILITE INTERIEURE CONTRASTEE.....	3
I. Une transformation politique complète	3
A. Une transition réussie pouvant servir de modèle.....	4
B. L'hégémonie démocratique de l'ANC.....	4
C. Une politique ambiguë.....	5
II. Un défi économique déterminant pour l'avenir	6
A. D'une société de races à une société de classes.....	6
B. Un taux de chômage explosif en partie aggravé par l'immigration	8
C. Une réforme foncière au point mort et aux perspectives inquiétantes	9
III. Un climat social alarmant	10
A. Une criminalité galopante	10
B. La pandémie de VIH/sida et son effet déstabilisateur	11
C. Un exode dimensionnant des forces vives de la communauté blanche	11
DEUXIEME PARTIE :	13
UNE STRATEGIE POLITIQUE DE PUISSANCE SUR LE CONTINENT	13
I. Le retour de l'Afrique du Sud sur la scène internationale	14
A. Un investissement diplomatique affiché	14
B. Un engagement international de puissance	15
C. Un <i>leadership</i> régional	16
II. La renaissance africaine comme vecteur de puissance.....	17
A. Une fonctionnalité interne.....	17
B. Un repositionnement en Afrique	18
C. Un facteur de puissance.....	18
III. Une « puissance contrariée »	19
A. Une politique étrangère dispersée, aux résultats très mitigés.....	19
B. Une volonté et une capacité d'intervention limitées	20
C. Une domination devant faire face à des résistances	21
TROISIEME PARTIE :	23
UNE ECONOMIE PORTEUSE DE PUISSANCE.....	23
I. Une hégémonie regionale	23
A. Un régionalisme à plusieurs étages	24
B. Un potentiel de marché émergeant encore fragile	24
C. Une polarisation en faveur de l'Afrique du Sud.....	25
II. Une capacité de domination continentale	26
A. Le géant économique du continent.....	26
B. Une stratégie économique d'influence	27
C. Une expansion controversée.....	28
III. Un ancrage dans l'économie mondiale	28
A. Une économie étroitement liée avec les puissances occidentales	29
B. Le renouveau d'un axe d'intérêt Sud-Sud.....	29
C. La contradiction entre discours et réalité.....	30
CONCLUSION	31

ANNEXE 1.....	33
ANNEXE 2.....	34
ANNEXE 3.....	37
ANNEXE 4.....	38
BIBLIOGRAPHIE.....	41
TABLE DES MATIERES.....	42